



**Jolicoeur
& Associés**
ÉTUDES ET SONDAGES

EVALUATION**CONSEIL**.COM
Bureau d'évaluation de programmes

CENTRE NATIONAL DE SONDAGE
www.sondage**cns**.com

ENQUÊTE SUR LES BESOINS DE MAIN-D'ŒUVRE ET DE COMPÉTENCES DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

2008

ÉCONOMIE SOCIALE

Rapport préparé pour :

Emploi-Québec

Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue

© Gouvernement du Québec

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2008

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2008

ISBN 978-2-550-54465-4 (version imprimée)

ISBN 978-2-550-54488-3 (version pdf)

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	3
LISTE DES FIGURES.....	5
LISTE DES TABLEAUX.....	7
FAITS SAILLANTS.....	9
INTRODUCTION	11
1 – MÉTHODOLOGIE	13
SECTION 1.1 – REPRÉSENTATIVITÉ DES ÉTABLISSEMENTS	14
2 – DESCRIPTION DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	15
SECTION 2.1 – LES ÉTABLISSEMENTS SELON LE TERRITOIRE, LA TAILLE ET LE REGROUPEMENT SECTORIEL.....	16
SECTION 2.2 – LES ÉTABLISSEMENTS SELON LE NOMBRE DE TRAVAILLEURS (PROPORTIONS).....	18
SECTION 2.3 – LES ÉTABLISSEMENTS SELON LA MRC.....	19
SECTION 2.4 – LES ÉTABLISSEMENTS SELON LA FORME JURIDIQUE	20
SECTION 2.5 – LES ÉTABLISSEMENTS SELON LA DÉPENDANCE JURIDIQUE.....	22
SECTION 2.6 – LES ÉTABLISSEMENTS SELON L'ORIENTATION LUCRATIVE	23
3 – ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS	25
SECTION 3.0 – NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS ET DE TRAVAILLEURS SELON LA TAILLE DES ÉTABLISSEMENTS.....	26
SECTION 3.1 – VENTILATION DES TRAVAILLEURS À TEMPS PLEIN ET À TEMPS PARTIEL (STATUT D'EMPLOI) SELON LA RÉGION ET LE SEXE	27
SECTION 3.1B – VENTILATION DU NOMBRE MAXIMAL DE TRAVAILLEURS DANS LE REGROUPEMENT SECTORIEL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE SELON LE TERRITOIRE, LE STATUT D'EMPLOI ET LE SEXE.....	29
SECTION 3.2 – ÉVOLUTION DU NOMBRE DE TRAVAILLEURS	31
SECTION 3.3 – EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS	32
SECTION 3.3B – EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS DANS LE REGROUPEMENT SECTORIEL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE SELON LE TERRITOIRE.....	34
SECTION 3.3C – CNP LE PLUS SOUVENT MENTIONNÉES CONCERNANT L'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS DANS LE REGROUPEMENT SECTORIEL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE	36
SECTION 3.3D – RAISONS DE L'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS	37
SECTION 3.3E – EXIGENCES À L'EMBAUCHE	38
SECTION 3.4 – DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT	41
SECTION 3.4B – DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT DANS LE REGROUPEMENT SECTORIEL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE SELON LE TERRITOIRE ...	42

SECTION 3.4C – CNP LE PLUS SOUVENT MENTIONNÉES QUANT AUX DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT DANS LE REGROUPEMENT SECTORIEL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE	43
SECTION 3.4D – CAUSES DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT RENCONTRÉES	44
SECTION 3.4E – CONSÉQUENCES DE LA PERSISTANCE DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT.....	45
4 – ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU COURS DES DOUZE PROCHAINS MOIS	47
SECTION 4.1 – LES PRÉVISIONS D'EMBAUCHE.....	48
SECTION 4.1B – PRÉVISION D'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS DANS LE REGROUPEMENT SECTORIEL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE SELON LE TERRITOIRE	49
SECTION 4.1C – CNP LE PLUS SOUVENT MENTIONNÉES QUANT AUX PRÉVISIONS D'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS DANS LE REGROUPEMENT SECTORIEL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE	51
SECTION 4.1D – EMBAUCHE DE TRAVAILLEURS IMMIGRANTS	52
SECTION 4.2 – LES INTENTIONS DE MISES À PIED.....	53
SECTION 4.2B – MISES À PIED PRÉVUES DANS LE REGROUPEMENT SECTORIEL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE SELON LE TERRITOIRE.....	54
SECTION 4.2C – CNP LE PLUS SOUVENT MENTIONNÉES QUANT AUX PRÉVISIONS DE MISES À PIED DANS LE REGROUPEMENT SECTORIEL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE	56
SECTION 4.3 – LES INTENTIONS DE FORMATION	57
SECTION 4.3B – INTENTION DE FORMATION DANS LE REGROUPEMENT SECTORIEL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE SELON LE TERRITOIRE	58
SECTION 4.3C – CNP LE PLUS SOUVENT MENTIONNÉES QUANT À L'INTENTION DE FORMATION DANS LE REGROUPEMENT SECTORIEL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE	60
SECTION 4.3D – COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES VISÉES PAR LA FORMATION	61
SECTION 4.4 – LES DÉPARTS À LA RETRAITE.....	62
SECTION 4.4B – DÉPARTS À LA RETRAITE SELON LE TERRITOIRE	63
SECTION 4.4C – CNP LE PLUS SOUVENT MENTIONNÉES QUANT AUX DÉPARTS À LA RETRAITE DANS LE REGROUPEMENT SECTORIEL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE	65
SECTION 4.4D – MOYENS MIS EN PLACE POUR ASSURER LE REMPLACEMENT DES DÉPARTS À LA RETRAITE	66
5 – GESTION DES RESSOURCES HUMAINES.....	69
SECTION 5.1 – PRÉSENCE D'UN RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES	70
SECTION 5.2 – POLITIQUES DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES.....	72
SECTION 5.3 – DIFFICULTÉS EN MATIÈRE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	74
SECTION 5.4 – STRATÉGIES D'AFFAIRES ENVISAGÉES POUR LES DOUZE PROCHAINS MOIS	76
ANNEXES.....	79
ANNEXE 1 – QUESTIONNAIRE	81
ANNEXE 2 – DESCRIPTION DES REGROUPEMENTS SECTORIELS.....	89
ANNEXE 3 – LISTES DES CNP MENTIONNÉES.....	95

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 : ÉTABLISSEMENTS SELON LE NOMBRE DE TRAVAILLEURS.....	18
FIGURE 2 : ÉTABLISSEMENTS SELON LA MRC.....	19
FIGURE 3 : ÉTABLISSEMENTS SELON LA FORME JURIDIQUE	20
FIGURE 4 : ÉTABLISSEMENTS SELON LA DÉPENDANCE	22
FIGURE 5 : ÉTABLISSEMENTS SELON L'ORIENTATION LUCRATIVE.....	23
FIGURE 6 : STATUT D'EMPLOI SELON LA RÉGION (TEMPS PLEIN/TEMPS PARTIEL)	27
FIGURE 7 : RÉPARTITION DES TRAVAILLEURS À TEMPS PLEIN SELON LE SEXE	28
FIGURE 8 : NOMBRE DE TRAVAILLEURS SELON LA MRC	29
FIGURE 9 : ÉVOLUTION DU NOMBRE DE TRAVAILLEURS	31
FIGURE 10 : EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS	32
FIGURE 11 : EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS SELON LA MRC	34
FIGURE 12 : CNP LES PLUS MENTIONNÉES QUANT À L'EMBAUCHE	36
FIGURE 13 : RAISONS DE L'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS	37
FIGURE 14 : EXPÉRIENCE MINIMALE EXIGÉE À L'EMBAUCHE	39
FIGURE 15 : DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT	41
FIGURE 16 : DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT SELON LA MRC	42
FIGURE 17 : CNP LES PLUS MENTIONNÉES QUANT AUX DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT	43
FIGURE 18 : INTENTION D'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS	48
FIGURE 19 : INTENTION D'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS SELON LA MRC	49
FIGURE 20 : CNP LES PLUS MENTIONNÉES QUANT AUX PRÉVISIONS D'EMBAUCHE.....	51
FIGURE 21 : INTENTION D'EMBAUCHE DE TRAVAILLEURS IMMIGRANTS	52
FIGURE 22 : INTENTION DE MISES À PIED	53
FIGURE 23 : CNP LES PLUS MENTIONNÉES QUANT AUX PRÉVISIONS DE MISES À PIED	56
FIGURE 24 : INTENTION DE FORMATION	57
FIGURE 25 : CNP LES PLUS MENTIONNÉES QUANT À L'INTENTION DE FORMATION	60
FIGURE 26 : COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES VISÉES PAR LA FORMATION	61
FIGURE 27 : DÉPARTS À LA RETRAITE	62
FIGURE 28 : CNP LES PLUS MENTIONNÉES QUANT AUX DÉPARTS À LA RETRAITE.....	65
FIGURE 29 : MOYENS MIS EN PLACE POUR ASSURER LE REMPLACEMENT DES DÉPARTS À LA RETRAITE.....	66
FIGURE 30 : PRÉSENCE D'UN RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES	70
FIGURE 31 : ÉTABLISSEMENTS SELON QUE L'EMPLOYÉ RESPONSABLE DES RH Y CONSACRE PLUS OU MOINS DE 50 % DE SA TÂCHE.....	71
FIGURE 32 : POLITIQUES DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	72
FIGURE 33 : DIFFICULTÉS EN MATIÈRE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	74
FIGURE 34 : STRATÉGIES D'AFFAIRES ENVISAGÉES.....	76

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : TAUX DE RÉPONSE	14
TABLEAU 2 : RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LA MRC, LA TAILLE ET LE REGROUPEMENT SECTORIEL.....	16
TABLEAU 3 : RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LE NOMBRE DE TRAVAILLEURS (PROPORTIONS).....	18
TABLEAU 4 : RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LA MRC.....	19
TABLEAU 5 : RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LA FORME JURIDIQUE	21
TABLEAU 6 : RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LA DÉPENDANCE	22
TABLEAU 7 : RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON L'ORIENTATION LUCRATIVE.....	23
TABLEAU 8 : NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS ET NOMBRE DE TRAVAILLEURS SELON LA TAILLE DES ÉTABLISSEMENTS.....	26
TABLEAU 9 : STATUT D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS (TEMPS PLEIN/TEMPS PARTIEL).....	27
TABLEAU 10 : STATUT D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS SELON LE SEXE	28
TABLEAU 11 : NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS ET DE TRAVAILLEURS SELON LA MRC.....	30
TABLEAU 12 : STATUT D'EMPLOI SELON LA MRC	30
TABLEAU 13 : STATUT D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS SELON LE SEXE ET LA MRC	31
TABLEAU 14 : ÉVOLUTION DU NOMBRE DE TRAVAILLEURS RÉMUNÉRÉS.....	32
TABLEAU 15 : EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS.....	33
TABLEAU 16 : EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS SELON LA MRC	35
TABLEAU 17 : NOMBRE DE TRAVAILLEURS EMBAUCHÉS SELON LA MRC.....	35
TABLEAU 18 : NOMBRE DE CNP VISÉES QUANT À L'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS.....	36
TABLEAU 19 : RAISONS DE L'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS	37
TABLEAU 20 : SCOLARITÉ MINIMALE EXIGÉE À L'EMBAUCHE	38
TABLEAU 21 : EXPÉRIENCE MINIMALE EXIGÉE À L'EMBAUCHE.....	39
TABLEAU 22 : COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES EXIGÉES À L'EMBAUCHE	40
TABLEAU 23 : DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT.....	41
TABLEAU 24 : DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT SELON LA MRC	42
TABLEAU 25 : NOMBRE DE CNP VISÉES QUANT AUX DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT	43
TABLEAU 26 : CAUSES DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT RENCONTRÉES	44
TABLEAU 27 : CONSÉQUENCES DE LA PERSISTANCE DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT	45
TABLEAU 28 : INTENTION D'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS.....	48
TABLEAU 29 : INTENTION D'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS SELON LA MRC	50
TABLEAU 30 : NOMBRE D'EMBAUCHES PRÉVUES SELON LA MRC	50
TABLEAU 31 : NOMBRE DE CNP VISÉES QUANT AUX PRÉVISIONS D'EMBAUCHE	51
TABLEAU 32 : EMBAUCHE DE TRAVAILLEURS IMMIGRANTS	52
TABLEAU 33 : INTENTION DE MISES À PIED	53

TABLEAU 34 : MISES À PIED PRÉVUES SELON LA MRC	54
TABLEAU 35 : NOMBRE DE MISES À PIED PRÉVUES SELON LA MRC	55
TABLEAU 36 : NOMBRE DE CNP VISÉES QUANT AUX PRÉVISIONS DE MISES À PIED	56
TABLEAU 37 : INTENTION DE FORMATION	57
TABLEAU 38 : INTENTION DE FORMATION SELON LA MRC	58
TABLEAU 39 : NOMBRE DE TRAVAILLEURS VISÉS PAR LA FORMATION SELON LA MRC	59
TABLEAU 40 : NOMBRE DE CNP VISÉES QUANT À L'INTENTION DE FORMATION.....	60
TABLEAU 41 : COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES VISÉES PAR LA FORMATION	62
TABLEAU 42 : DÉPARTS À LA RETRAITE	63
TABLEAU 43 : DÉPARTS À LA RETRAITE SELON LA MRC.....	63
TABLEAU 44 : NOMBRE DE DÉPARTS À LA RETRAITE SELON LA MRC.....	64
TABLEAU 45 : NOMBRE DE CNP VISÉES QUANT AUX DÉPARTS À LA RETRAITE	65
TABLEAU 46 : MOYENS MIS EN PLACE POUR ASSURER LE REMPLACEMENT DES DÉPARTS À LA RETRAITE	67
TABLEAU 47 : PRÉSENCE D'UN RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES	70
TABLEAU 48 : RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON QUE L'EMPLOYÉ RESPONSABLE DES RH Y CONSACRE PLUS OU MOINS DE 50 % DE SA TÂCHE	71
TABLEAU 49 : POLITIQUES DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	73
TABLEAU 50 : DIFFICULTÉS EN MATIÈRE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES.....	75
TABLEAU 51 : STRATÉGIES D'AFFAIRES ENVISAGÉES	77

FAITS SAILLANTS

Portrait des établissements

Le secteur de l'Économie sociale compte 281 **établissements**, dont **167 établissements** de cinq travailleurs et plus. Le secteur compte aussi **4 069 travailleurs**, dont 3 846 dans les établissements de cinq travailleurs et plus.

Bien que les établissements de cinq travailleurs et plus représentent 59 % de l'ensemble des établissements, ils emploient 95 % de tous les travailleurs du secteur.

Au cours des douze derniers mois

Embauche (douze derniers mois)

- **71 %** des travailleurs du secteur de l'Économie sociale étaient employés à **temps plein**;
- Parmi les travailleurs à **temps partiel**, **75 % sont des femmes**;
- **77 %** des établissements de cinq employés et plus du secteur de l'Économie sociale **ont embauché de nouveaux travailleurs**; **38 %** des établissements invoquent la création d'un nouveau poste comme **raison d'embauche**.

Difficultés de recrutement (douze derniers mois)

- **59 %** des établissements de cinq employés et plus du secteur de l'Économie **ont éprouvé des difficultés de recrutement**;
- Le **manque de candidats qualifiés** est la principale cause des difficultés de recrutement.

Au cours des douze prochains mois

Embauche (douze prochains mois)

- **70 %** des établissements de cinq employés et plus du secteur de l'Économie sociale **comptent embaucher** au cours des douze prochains mois;
- Ces prévisions d'embauche concernent quelque **496 nouveaux travailleurs** dans le secteur de l'Économie sociale.

Mises à pied (douze prochains mois)

- **20 %** des établissements de cinq employés et plus du secteur de l'Économie sociale **prévoient effectuer des mises à pied** au cours des douze prochains mois;
- Dans l'ensemble, ce sont **336 travailleurs** qui seront **visés** par ces mises à pied.

Formation (douze prochains mois)

- **68 %** des établissements de cinq employés et plus du secteur de l'Économie sociale **ont l'intention d'offrir de la formation** à leurs travailleurs.

Retraite (douze prochains mois)

- **15 %** des établissements de cinq employés et plus du secteur de l'Économie sociale anticipent que certains de leurs travailleurs **prendront leur retraite** au cours des douze prochains mois.

Gestion des ressources humaines

- **68 %** des établissements de cinq employés et plus du secteur de l'Économie sociale **ont un travailleur attitré à la gestion des ressources humaines**;
- Dans **67 %** des établissements, le **travailleur attitré** à la gestion des ressources humaines **y consacre moins de 50 %** de l'ensemble de sa tâche;
- **Trois établissements sur dix n'ont aucune politique de gestion des ressources humaines.**

INTRODUCTION

Ce document présente les données recueillies dans le cadre de l'Enquête sur les besoins de main-d'œuvre et de compétences des établissements de l'Abitibi-Témiscamingue, réalisée par le Centre National de Sondage, filiale de Jolicoeur et Associés, pour le compte de la Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Abitibi-Témiscamingue. Tout au long de ce rapport, le genre masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte.

L'enquête a permis de contacter 5 195 établissements inscrits à la Liste des Industries et Commerces de l'Abitibi-Témiscamingue (LIC), ce qui représente un taux de réponse de 85,6 %. Le nombre réel d'établissements est estimé à 6 151. Parmi les établissements enquêtés, 40,3 % (2 479) sont des établissements de cinq (5) employés et plus.

Les données sont présentées en cinq (5) chapitres :

- Chapitre 1 : Méthodologie;
- Chapitre 2 : Description des établissements de l'Abitibi-Témiscamingue;
- Chapitre 3 : Évolution de l'emploi au cours des douze **derniers mois**;
- Chapitre 4 : Évolution de l'emploi au cours des douze **prochains mois**;
- Chapitre 5 : Gestion des ressources humaines.

NOTE : LES REGROUPEMENTS SECTORIELS ONT ÉTÉ CONSTRUITS À L'AIDE DU SYSTÈME DE CLASSIFICATION DES INDUSTRIES DE L'AMÉRIQUE DU NORD (SCIAN). LE LECTEUR PEUT TROUVER À L'ANNEXE 2 LE DÉTAIL DES INDUSTRIES COMPOSANT CHACUN DE CES REGROUPEMENTS.

NOTE : À PARTIR DE LA SECTION 3.2 ET POUR TOUS LES CHAPITRES SUIVANTS, L'ENSEMBLE DES TABLEAUX CONTIENT UNIQUEMENT LES DONNÉES RÉCOLTÉES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CINQ TRAVAILLEURS ET PLUS. LES 2 396 ÉTABLISSEMENTS DE MOINS DE CINQ TRAVAILLEURS RECENSÉS DANS LE CADRE DE CETTE ENQUÊTE SONT DONC EXCLUS DES TABLEAUX SUIVANTS.

1 – MÉTHODOLOGIE

L'Enquête sur les besoins de main-d'œuvre et de compétences des établissements de l'Abitibi-Témiscamingue se compose de deux volets : la mise à jour de la Liste des Industries et Commerces (LIC) ainsi qu'une enquête approfondie sur les besoins de main-d'œuvre et de compétences des établissements de cinq travailleurs et plus situés sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

Un prétest du questionnaire français a été effectué le mardi 18 mars 2008 auprès de 37 établissements dans le but d'assurer son bon déroulement. De ce nombre, 15 questionnaires furent complétés auprès d'établissements de moins de cinq travailleurs et 22 auprès d'établissements de cinq travailleurs et plus.

Le sondage téléphonique a été effectué du 18 mars au 23 mai 2008 auprès de tous les établissements inscrits à la Liste des Industries et Commerces (LIC) de l'Abitibi-Témiscamingue. Des 4 446 entrevues téléphoniques complétées, 4 432 ont été administrées en français et 14 en anglais. Le temps moyen d'entrevue est d'environ 14,7 minutes pour les entrevues menées auprès des établissements de cinq travailleurs et plus et de 5,4 minutes pour les entrevues menées auprès des établissements de moins de cinq travailleurs. Pour assurer la qualité des entrevues, l'écoute des entrevues a été effectuée régulièrement par les superviseurs tout au long de la collecte en plus d'une validation de 10 % de celles-ci.

L'échantillon a été pondéré pour corriger la non-réponse selon la région (quatre (4) MRC et une (1) ville), le nombre de travailleurs (quatre (4) catégories) et le regroupement sectoriel (douze (12) regroupements sectoriels). Les données pondérées permettent de refléter adéquatement la situation de l'emploi dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Dans les tableaux, « Effectifs » représente le nombre pondéré d'établissements ou de travailleurs concernés. Ces nombres peuvent varier d'un tableau à l'autre en fonction des réponses manquantes à certaines questions. Les pourcentages présentés sont calculés sur la base du nombre d'établissements ayant répondu à chacune des questions.

Section 1.1 – Représentativité des établissements

La section 1.1 contient les taux de réponse obtenus. Les résultats sont présentés pour chaque territoire de la région de l'Abitibi-Témiscamingue selon la taille des établissements ainsi qu'en fonction des regroupements sectoriels.

Tableau 1 : Taux de réponse

	Taux de réponse
Témiscamingue	86,64%
Ville de Rouyn-Noranda	84,47%
Abitibi-Ouest	87,79%
Abitibi	85,91%
Vallée-de-l'Or	84,68%
0 à 4 travailleur(s)	84,03%
5 à 19 travailleurs	88,72%
20 à 49 travailleurs	86,46%
50 travailleurs et plus	82,05%
Agroalimentaire	88,16%
Forêt. bois et papier	87,11%
Mines et première transformation des métaux	82,35%
Services publics et construction	82,35%
Fabrication autre qu'alimentaire. bois et première transformation des métaux	90,96%
Commerce de gros et de détail	85,51%
Transport et entreposage	88,24%
Hébergement. restauration. communications et information. industrie	84,68%
Finances. assurances et services immobiliers	86,55%
Services professionnels. administratifs et gestion des déchets	90,17%
Enseignement. santé. assistance sociale et administration publique	81,20%
Autres services	85,26%
Total	85,66 %

2 – DESCRIPTION DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Les tableaux présentés dans ce chapitre sont produits à partir des données recueillies auprès de **tous** les établissements inscrits à la Liste des Industries et Commerces (LIC) de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. La section contient les tableaux suivants :

- Les établissements selon le territoire, la taille et le regroupement sectoriel (Section 2.1);
- Les établissements selon le nombre de travailleurs (proportions) (Section 2.2);
- Les établissements selon la MRC (Section 2.3);
- Les établissements selon la forme juridique (Section 2.4);
- Les établissements selon la dépendance juridique (Section 2.5);
- Les établissements selon l'orientation lucrative (Section 2.6).

NOTE : LES DOUZE REGROUPEMENTS SECTORIELS ONT ÉTÉ CONSTRUITS À L'AIDE DU SYSTÈME DE CLASSIFICATION DES INDUSTRIES DE L'AMÉRIQUE DU NORD (SCIAN). LE LECTEUR PEUT TROUVER À L'ANNEXE 2 LE DÉTAIL DES INDUSTRIES COMPOSANT CHACUN DE CES REGROUPEMENTS.

Section 2.1 – Les établissements selon le territoire, la taille et le regroupement sectoriel

Le tableau suivant contient la répartition des établissements de l'Abitibi-Témiscamingue selon le territoire, le nombre de travailleurs ainsi que le regroupement sectoriel.

Tableau 2

Répartition des établissements selon la MRC, la taille et le regroupement sectoriel

	%
Témiscamingue	14,4%
Rouyn-Noranda	24,7%
Abitibi-Ouest	13,7%
Abitibi	16,9%
Vallée-de-l'Or	30,4%
0 à 4 travailleur(s)	59,7%
5 à 19 travailleurs	29,1%
20 à 49 travailleurs	7,2%
50 travailleurs et plus	4,0%
Agroalimentaire	7,7%
Forêt, bois et papier	4,2%
Mines et première transformation des métaux	1,4%
Services publics et construction	6,2%
Fabrication autre qu'alimentaire, bois et première transformation des métaux	3,2%
Commerce de gros et de détail	18,4%
Transport et entreposage	6,9%
Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et	11,0%
Finances, assurances et services immobiliers	5,3%
Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	9,3%
Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	12,9%
Autres services	13,6%
Effectifs	6 151

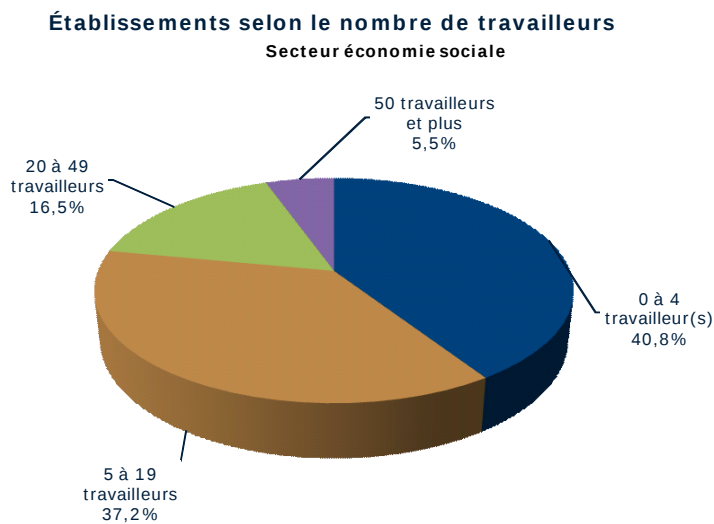
Les 6 151 établissements présents dans la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue sont assez bien répartis entre les différentes municipalités régionales de comté. Avec 30,4 % du total, la MRC de La Vallée-de-l'Or est celle qui en contient le plus.

La plupart des établissements de la région (59,7 %) comptent moins de cinq travailleurs rémunérés. Les établissements de la région génèrent principalement des activités économiques dans le regroupement sectoriel du Commerce de gros et de détail (18,4 %), des Autres services (13,6 %), de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique (12,9 %) et de l'Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles (11 %).

Section 2.2 – Les établissements selon le nombre de travailleurs (proportions)

La section 2.2 rend compte de la répartition des établissements selon le nombre de travailleurs maximal atteint au cours des douze derniers mois.

Figure 1



Le tableau suivant renferme les données pour le regroupement sectoriel de l'Économie sociale, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 3

**Répartition des établissements selon le nombre de travailleurs
(proportions)**

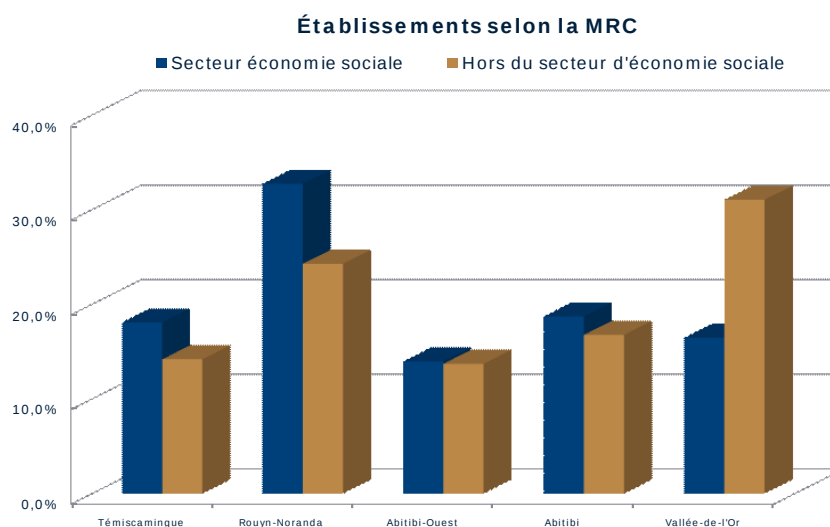
	Secteur économie sociale	Hors du secteur d'économie sociale	Abitibi-Témiscamingue
0 à 4 travailleur(s)	40,8%	60,6%	59,7%
5 à 19 travailleurs	37,2%	28,8%	29,1%
20 à 49 travailleurs	16,5%	6,7%	7,2%
50 travailleurs et plus	5,5%	3,9%	4,0%
Effectifs	281	5870	6151

La proportion des établissements de petite taille comprenant moins de cinq travailleurs est moins élevée dans le regroupement sectoriel de l'Économie sociale (40,8 %) que dans les établissements hors de ce secteur (60,6 %).

Section 2.3 – Les établissements selon la MRC

La section 2.3 présente la répartition des établissements selon la MRC. L'histogramme et le tableau 4 comparent les données du regroupement sectoriel de l'Économie sociale et des autres regroupements sectoriels.

Figure 2



La région dans laquelle on trouve le plus grand nombre d'établissements du regroupement sectoriel de l'Économie sociale est la ville de Rouyn-Noranda (32,7 %), suivie des MRC d'Abitibi (18,7 %) et du Témiscamingue (18,1 %). L'importance relative de ces mêmes territoires est différente dans les autres regroupements sectoriels.

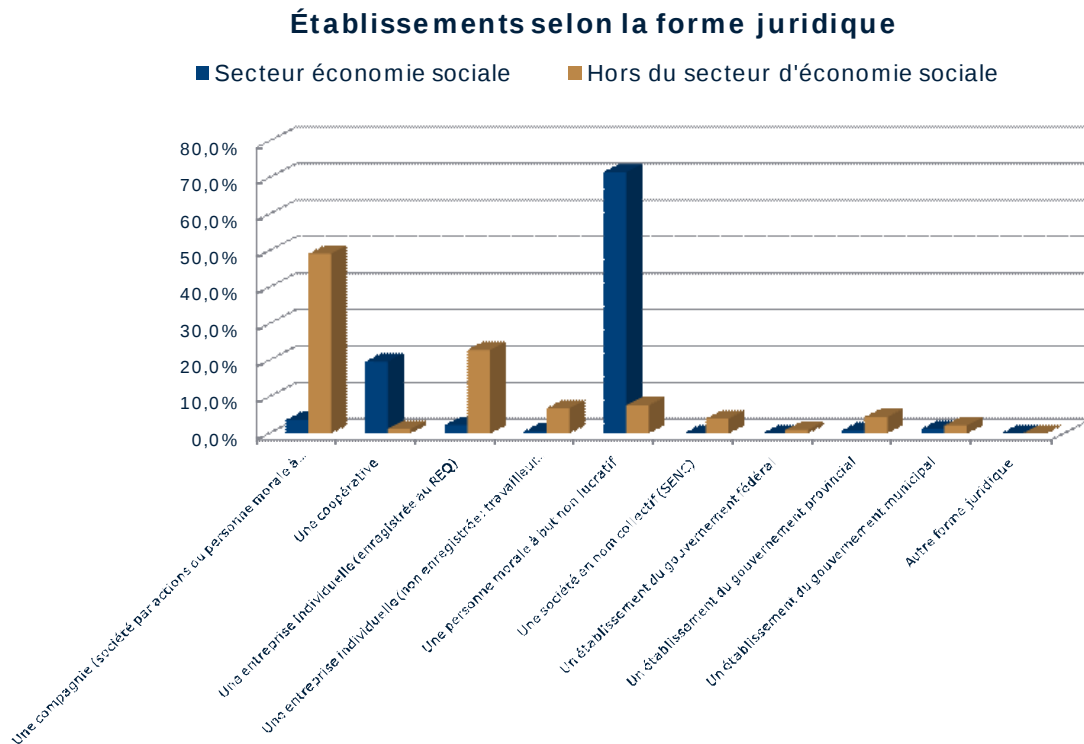
Tableau 4

Répartition des établissements selon la MRC			
	Secteur économie sociale	Hors du secteur d'économie sociale	Abitibi-Témiscamingue
Témiscamingue	18,1%	14,2%	14,4%
Rouyn-Noranda	32,7%	24,3%	24,7%
Abitibi-Ouest	14,0%	13,7%	13,7%
Abitibi	18,7%	16,8%	16,9%
Vallée-de-l'Or	16,5%	31,1%	30,4%
Effectifs	281	5870	6151

Section 2.4 – Les établissements selon la forme juridique

La répartition des établissements selon la forme juridique est présentée dans cette section.

Figure 3



La forme juridique des établissements que l'on trouve le plus fréquemment dans le regroupement sectoriel de l'Économie sociale est celle de la personne morale à but non lucratif (71,6 %), suivie de la coopérative (19,7 %). Ce regroupement sectoriel se distingue à ce chapitre des autres regroupements sectoriels.

Les données contenues dans le tableau suivant sont présentées pour le regroupement sectoriel de l'Économie sociale, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 5

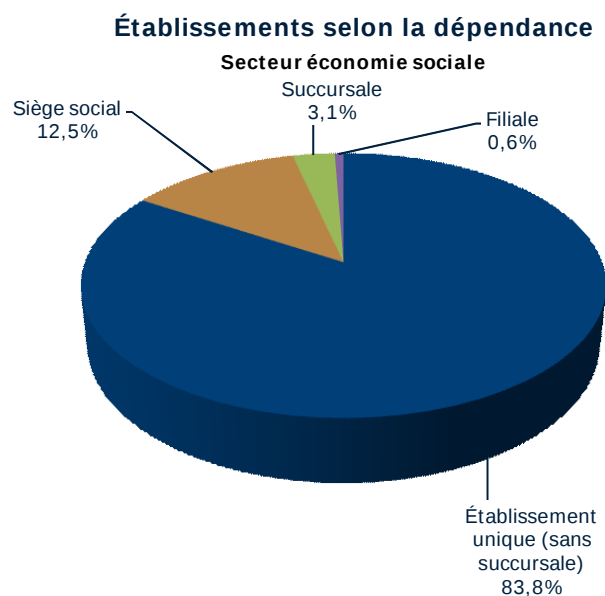
Répartition des établissements selon la forme juridique

	Secteur économie sociale	Hors du secteur d'économie sociale	Abitibi-Témiscamingue
Une compagnie (société par actions ou personne morale à but lucratif)	3,7 %	49,2 %	47,1 %
Une coopérative	19,7 %	1,3 %	2,1 %
Une entreprise individuelle (enregistrée au REQ)	2,3 %	22,9 %	22,0 %
Une entreprise individuelle (non enregistrée: travailleur autonome ou indépendant)	,6 %	6,9 %	6,6 %
Une personne morale à but non lucratif	71,6 %	7,8 %	10,7 %
Une société en nom collectif (SENC)	---	4,1 %	3,9 %
Un établissement du gouvernement fédéral	---	1,0 %	1,0 %
Un établissement du gouvernement provincial	,9 %	4,5 %	4,4 %
Un établissement du gouvernement municipal	1,3 %	2,2 %	2,1 %
Autre forme juridique	---	,1 %	,1 %
Effectifs	281	5870	6151

Section 2.5 – Les établissements selon la dépendance juridique

Cette section expose la répartition des établissements selon la dépendance.

Figure 4



Les données du tableau suivant sont affichées pour le regroupement sectoriel de l'Économie sociale, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 6

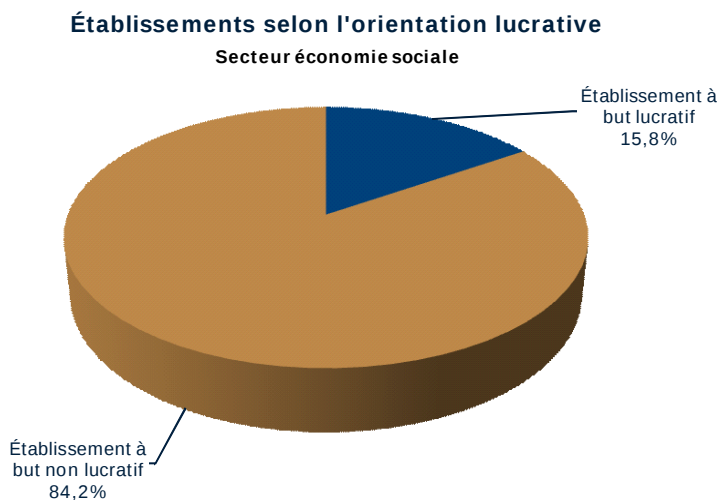
Répartition des établissements selon la dépendance			
	Secteur économie sociale	Hors du secteur d'économie sociale	Abitibi-Témiscamingue
Établissement unique (sans succursale)	83,8%	78,0%	78,3%
Siège social	12,5%	3,6%	4,0%
Succursale	3,1%	17,0%	16,4%
Filiale	,6%	1,3%	1,3%
Effectifs	281	5870	6151

La grande majorité des établissements du regroupement sectoriel de l'Économie sociale est du type établissement unique sans succursale.

Section 2.6 – Les établissements selon l'orientation lucrative

La section 2.6 expose la répartition des établissements selon l'orientation lucrative.

Figure 5



Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel de l'Économie sociale, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 7

Répartition des établissements selon l'orientation lucrative			
	Secteur économie sociale	Hors du secteur d'économie sociale	Abitibi-Témiscamingue
Établissement à but lucratif	15,8%	84,9%	81,7%
Établissement à but non lucratif	84,2%	15,1%	18,3%
Effectifs	281	5870	6151

La proportion des établissements à but non lucratif est beaucoup plus élevée dans le regroupement sectoriel de l'Économie sociale (84,2 %) comparée aux autres regroupements sectoriels (15,1 %).

3 – ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS

Ce chapitre contient les tableaux concernant l'évolution de l'emploi au cours des douze **derniers** mois dans les établissements de l'Abitibi-Témiscamingue. Il comprend les tableaux suivants :

- Nombre d'établissements et de travailleurs selon la taille des établissements (Section 3.0);
- Ventilation des travailleurs à temps plein et à temps partiel (statut d'emploi) selon la région et le sexe (Section 3.1);
- Évolution du nombre de travailleurs (Section 3.2);
- Embauche de nouveaux travailleurs (Section 3.3);
- Difficultés de recrutement (Section 3.4).

NOTE : À PARTIR DE LA SECTION 3.2 ET POUR TOUS LES CHAPITRES SUIVANTS, **L'ENSEMBLE DES TABLEAUX CONTIENT UNIQUEMENT LES DONNÉES RÉCOLTÉES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CINQ TRAVAILLEURS ET PLUS. LES 2 396 ÉTABLISSEMENTS DE MOINS DE CINQ TRAVAILLEURS RECENSÉS DANS LE CADRE DE CETTE ENQUÊTE SONT DONC EXCLUS DES TABLEAUX SUIVANTS.**

Section 3.0 – Nombre d'établissements et de travailleurs selon la taille des établissements

La section 3.0 indique le nombre d'établissements et de travailleurs selon la taille des établissements.

Tableau 8

Nombre d'établissements et nombre de travailleurs selon la taille des établissements							
		Secteur économie sociale		Hors du secteur d'économie sociale		Abitibi-Témiscamingue	
		Effectifs	Nb de travailleurs	Effectifs	Nb de travailleurs	Effectifs	Nb de travailleurs
0 à 4 travailleur(s)		114	223	3558	7454	3672	7676
5 à 19 travailleurs		105	1039	1688	15038	1793	16077
20 à 49 travailleurs		46	1442	394	11309	440	12751
50 travailleurs et plus		15	1365	231	32875	246	34240
Effectifs		281	4069	5870	66675	6151	70744

Le regroupement sectoriel de l'Économie sociale compte 114 établissements de moins de cinq travailleurs (40,6 %) et 167 établissements de cinq travailleurs et plus. Parmi tous les établissements inscrits à la Liste des Industries et Commerces (LIC), 3 672 comptent moins de cinq travailleurs (59,7 %) et 2 479 comptent cinq travailleurs et plus.

Le regroupement sectoriel de l'Économie sociale comptait 4 069 travailleurs au cours des douze derniers mois, ce qui représente 5,8 % de tous les travailleurs de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Le tiers d'entre eux (33,5 %) œuvraient dans les établissements de 50 travailleurs et plus.

Section 3.1 – Ventilation des travailleurs à temps plein et à temps partiel (statut d'emploi) selon la région et le sexe

La section 3.1 fait état du statut d'emploi des travailleurs rémunérés au cours des douze derniers mois. Les données sont ventilées selon le secteur économique et le sexe.

Figure 6

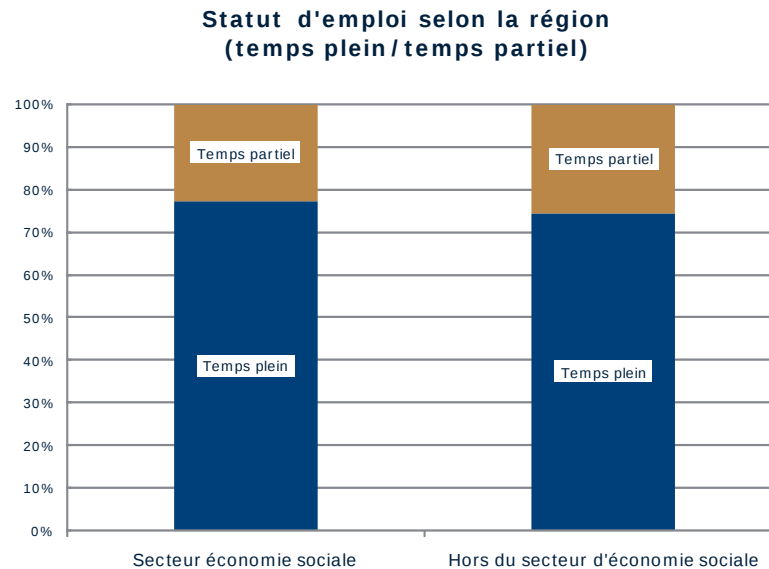
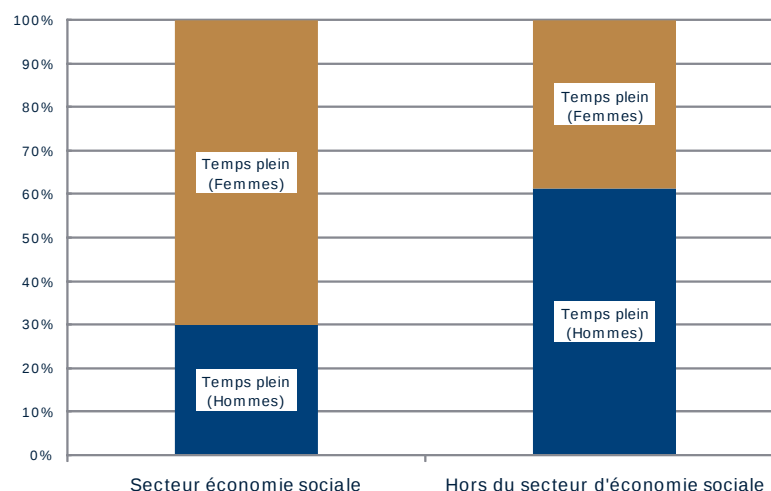


Tableau 9

	Secteur économie sociale	Hors du secteur d'économie sociale	Abitibi-Témiscamingue
Temps plein	71,0%	75,2%	74,9%
Temps partiel	29,0%	24,8%	25,1%

Dans le regroupement sectoriel de l'Économie sociale, 71 % des travailleurs occupaient un emploi à temps plein. Cette proportion est moins élevée que celle observée dans les autres regroupements sectoriels.

Figure 7**Répartition des travailleurs à temps plein selon le sexe****Tableau 10****Statut d'emploi des travailleurs selon le sexe**

	Secteur économie sociale	Hors du secteur d'économie sociale	Abitibi-Témiscamingue
Temps plein (Hommes)	30,0%	61,3%	59,2%
Temps plein (Femmes)	70,0%	38,7%	40,8%
Temps partiel (Hommes)	24,7%	44,1%	42,8%
Temps partiel (Femmes)	75,3%	55,9%	57,2%

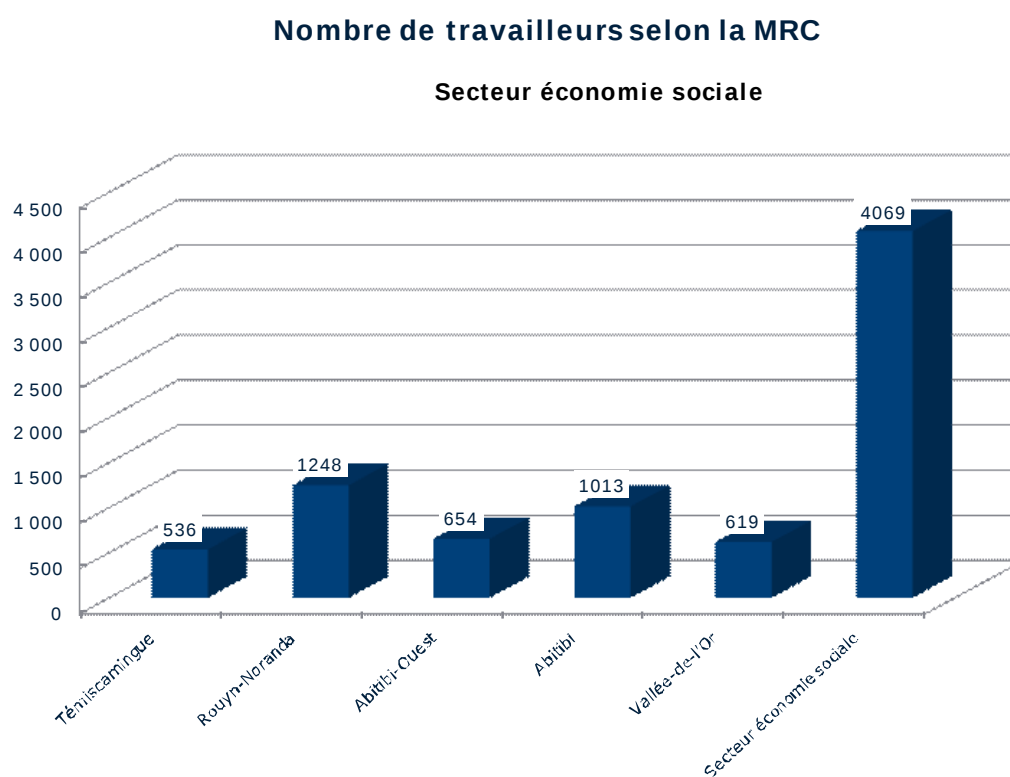
De tous les travailleurs à temps plein du regroupement sectoriel de l'Économie sociale, 30 % sont des hommes et 70 % des femmes. La proportion des hommes est encore plus faible parmi les travailleurs à temps partiel.

La distribution des emplois entre les hommes et les femmes se distingue ici de celle observée dans les autres regroupements sectoriels.

Section 3.1b – Ventilation du nombre maximal de travailleurs dans le regroupement sectoriel de l'Économie sociale selon le territoire, le statut d'emploi et le sexe

La section 3.1b fait état de la répartition du nombre maximal de travailleurs rémunérés au cours des douze derniers mois selon le territoire, le statut d'emploi et le sexe.

Figure 8



C'est dans la ville de Rouyn-Noranda que l'on trouve le plus grand nombre d'établissements du regroupement sectoriel de l'Économie sociale ainsi que le plus grand nombre de travailleurs, ceux-ci représentant 30,7 % du total des travailleurs. La MRC d'Abitibi est aussi très active dans ce regroupement sectoriel.

Le tableau 11 présente le nombre d'établissements et de travailleurs, le tableau 12, le statut d'emploi et le tableau 13, le statut d'emploi selon le sexe.

Tableau 11

Nombre d'établissements et de travailleurs selon la MRC

	Secteur économie sociale	
	Nb d'établissements	Nb de travailleurs
Témiscamingue	51	536
Rouyn-Noranda	92	1248
Abitibi-Ouest	39	654
Abitibi	53	1013
Vallée-de-l'Or	46	619
Secteur économie sociale	281	4069

Tableau 12

Statut d'emploi selon la MRC

	Secteur économie sociale	
	Temps plein	Temps partiel
Témiscamingue	52,3%	47,7%
Rouyn-Noranda	68,6%	31,4%
Abitibi-Ouest	81,5%	18,5%
Abitibi	75,0%	25,0%
Vallée-de-l'Or	73,1%	26,9%
Secteur économie sociale	71,0 %	29,0 %

Dans la MRC d'Abitibi-Ouest, 81,5 % des tous les travailleurs du regroupement sectoriel de l'Économie sociale travaillent à temps plein. Cette proportion va en décroissant jusqu'à atteindre 52,3 % dans la MRC du Témiscamingue.

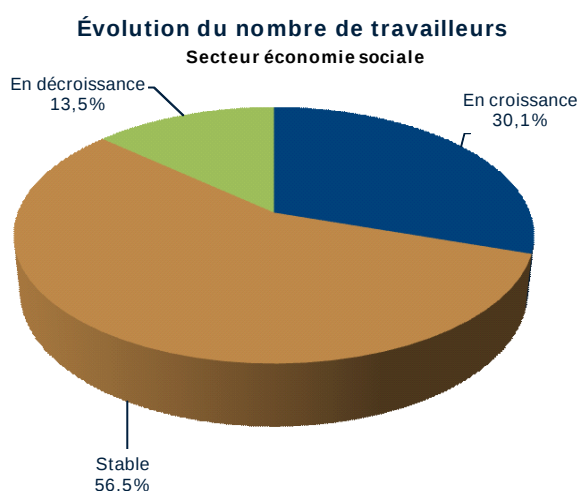
Tableau 13**Statut d'emploi des travailleurs selon le sexe et la MRC**

	Secteur économie sociale			
	Hommes Temps plein	Hommes Temps partiel	Femmes Temps plein	Femmes Temps partiel
Témiscamingue	71,8%	28,2%	59,3%	40,7%
Rouyn-Noranda	78,7%	21,3%	69,4%	30,6%
Abitibi-Ouest	82,3%	17,3%	83,7%	16,0%
Abitibi	74,8%	25,2%	75,1%	24,9%
Vallée-de-l'Or	80,9%	19,1%	73,5%	26,5%
Secteur économie sociale	77,6 %	22,3 %	72,5 %	27,4 %

Dans la MRC du Témiscamingue, la proportion des hommes et des femmes qui travaillent à temps partiel (respectivement 28,2 % et 40,7 %) est plus élevée que dans les autres territoires.

Section 3.2 – Évolution du nombre de travailleurs

La section 3.2 fait état de l'évolution du nombre de travailleurs au cours des douze derniers mois.

Figure 9

Les données du tableau sont présentées pour le regroupement sectoriel de l'Économie sociale, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

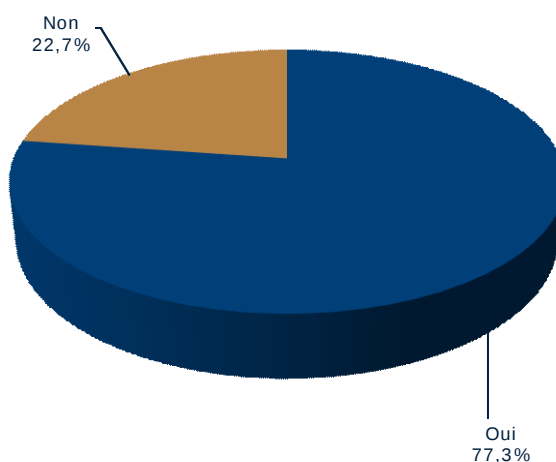
Tableau 14**Évolution du nombre de travailleurs rémunérés**

	Secteur économie sociale	Hors du secteur d'économie sociale	Abitibi-Témiscamingue
En croissance	30,1%	26,2%	26,4%
Stable	56,5%	65,2%	64,6%
En décroissance	13,5%	8,7%	9,0%
Effectifs	168	2309	2477

Comme dans les autres regroupements sectoriels, on trouve dans le regroupement sectoriel de l'Économie sociale un pourcentage élevé d'établissements dont le nombre de travailleurs s'est avéré stable au cours des douze derniers mois (56,5 %). La croissance du nombre de travailleurs (30,1 %) y est néanmoins plus fréquente que son contraire (13,5 %).

Section 3.3 – Embauche de nouveaux travailleurs

La section 3.3 présente les données relatives à l'embauche de nouveaux travailleurs au cours des douze derniers mois.

Figure 10
Embauche de nouveaux travailleurs
 Secteur économie sociale


Les données sont affichées pour le regroupement sectoriel de l'Économie sociale, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 15**Embauche de nouveaux travailleurs**

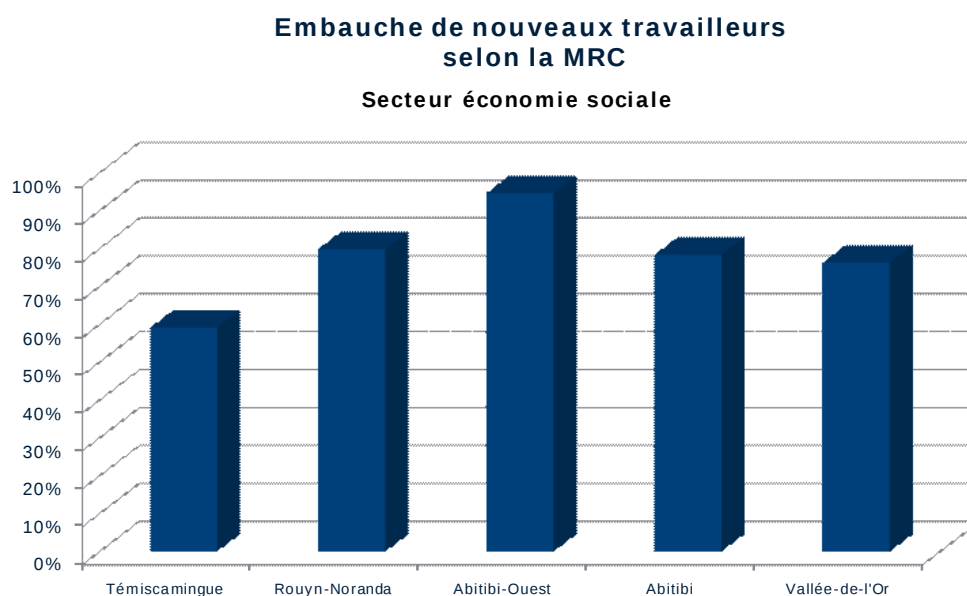
	Secteur économie sociale	Hors du secteur d'économie sociale	Abitibi-Témiscamingue
Oui	77,3%	71,0%	71,4%
Non	22,7%	29,0%	28,6%
Effectifs	168	2316	2484

Une majorité (77,3 %) des établissements du regroupement sectoriel de l'Économie sociale a embauché de nouveaux travailleurs au cours des douze derniers mois, ce qui est supérieur aux autres regroupements sectoriels (71 %).

Section 3.3b – Embauche de nouveaux travailleurs dans le regroupement sectoriel de l'Économie sociale selon le territoire

La section 3.3b présente la proportion d'établissements ayant embauché des nouveaux travailleurs au cours des douze derniers mois et œuvrant dans le regroupement sectoriel de l'Économie sociale. Les données sont affichées pour les différents territoires.

Figure 11



La MRC où les établissements du regroupement sectoriel de l'Économie sociale ont été les plus actifs en matière d'embauche au cours des douze derniers mois est celle d'Abitibi-Ouest (94,6 %).

Le tableau suivant indique les proportions d'embauche pour le regroupement sectoriel de l'Économie sociale, pour chaque territoire, alors que le tableau 17 contient le nombre de travailleurs embauchés selon la région.

Tableau 16

Embauche de nouveaux travailleurs selon la MRC			
		Secteur économie sociale	
		Oui	Non
	Témiscamingue	59,1%	40,9%
	Rouyn-Noranda	79,8%	20,2%
	Abitibi-Ouest	94,6%	5,4%
	Abitibi	78,4%	21,6%
	Vallée-de-l'Or	76,3%	23,7%
	Effectifs	130	38

Tableau 17

Nombre de travailleurs embauchés selon la MRC					
		Secteur économie sociale		Hors du secteur économie sociale	
				Abitibi-Témiscamingue	
	Témiscamingue	106	591	698	
	Rouyn-Noranda	318	3486	3804	
	Abitibi-Ouest	121	990	1111	
	Abitibi	261	1572	1833	
	Vallée-de-l'Or	111	4165	4276	
	Nombre total de travailleurs	917	10805	11722	

Les travailleurs embauchés dans le regroupement sectoriel de l'Économie sociale représentent 7,8 % de tous les travailleurs embauchés dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Ensemble, la ville de Rouyn-Noranda et la MRC d'Abitibi sont responsables de 63,1 % de toutes les nouvelles embauches effectuées dans le regroupement sectoriel de l'Économie sociale.

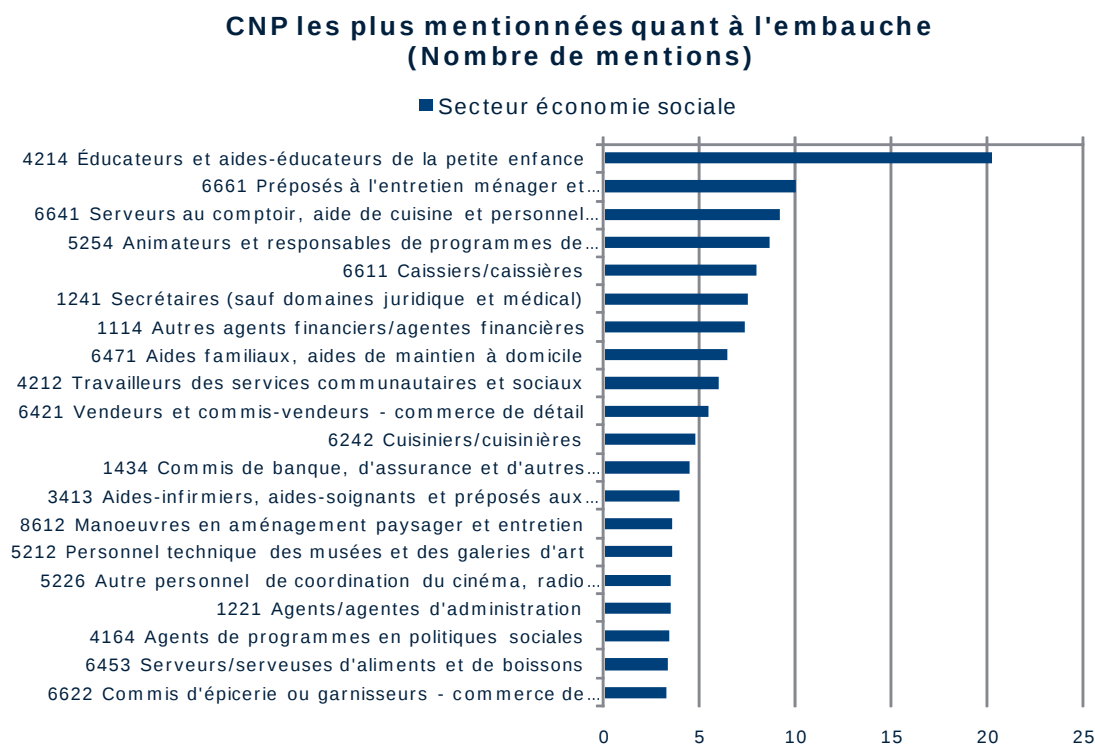
Section 3.3c – CNP le plus souvent mentionnées concernant l'embauche de nouveaux travailleurs dans le regroupement sectoriel de l'Économie sociale

La section 3.3c présente les CNP le plus souvent mentionnées concernant l'embauche de nouveaux travailleurs au cours des douze derniers mois.

Tableau 18

Nombre de CNP visées	
	Secteur économie sociale
Nombre de CNP différentes mentionnées	87

Figure 12



La profession ayant fait le plus souvent l'objet d'embauche au cours des douze derniers mois est celle d'éducateurs et aides-éducateurs de la petite enfance. La liste complète des CNP est présentée à l'annexe 3.

Section 3.3d – Raisons de l'embauche de nouveaux travailleurs

La section 3.3d présente les raisons de l'embauche de nouveaux travailleurs. Plusieurs raisons pouvant motiver l'embauche de nouveaux travailleurs qui occuperont un même poste, les totaux verticaux peuvent être supérieurs à 100 %. Les données sont présentées pour le regroupement sectoriel de l'Économie sociale, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Figure 13

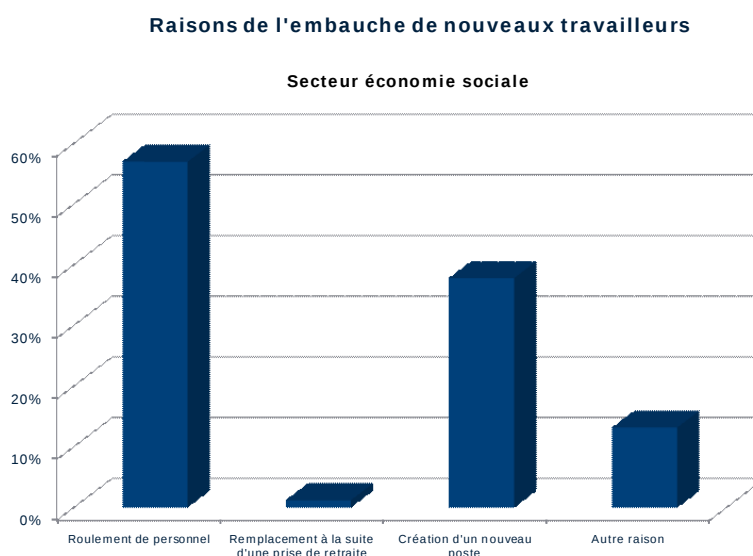


Tableau 19

Raisons de l'embauche de nouveaux travailleurs			
	Secteur économie sociale	Hors du secteur économie sociale	Abitibi-Témiscamingue
Roulement de personnel	57,0%	59,1%	59,0%
Remplacement à la suite d'une prise de retraite	1,2%	3,6%	3,4%
Création d'un nouveau poste	37,8%	41,8%	41,5%
Autre raison	13,2%	4,7%	5,3%
Effectifs	232	2900	3132

La raison d'embauche la plus souvent invoquée par les établissements du regroupement sectoriel de l'Économie sociale est le roulement de personnel; elle est suivie par la création d'un nouveau poste.

Section 3.3e – Exigences à l'embauche

La section 3.3e contient les différentes exigences quant à l'embauche exprimées par les établissements enquêtés.

Le tableau 20 concerne la répartition des niveaux de scolarité exigés à l'embauche. Les données sont présentées pour le regroupement sectoriel de l'Économie sociale, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 20

Scolarité minimale exigée à l'embauche

	Secteur économie sociale	Hors du secteur économie sociale	Abitibi-Témiscamingue
Aucun diplôme	29,5 %	30,8 %	30,7 %
Secondaire III	5,5 %	4,4 %	4,5 %
DES	24,6 %	27,7 %	27,5 %
DEP	6,8 %	13,8 %	13,3 %
ASP	---	,3 %	,3 %
AEP	,8 %	,2 %	,2 %
DEC/ général	8,9 %	2,3 %	2,7 %
DEC/ techniques	15,9 %	11,5 %	11,9 %
Bacc. et plus	8,1 %	9,1 %	9,0 %
Effectifs	231	2917	3148

Dans le regroupement sectoriel de l'Économie sociale, 29,5 % des établissements n'exigent aucun diplôme à l'embauche et 40,5 % demandent des études postsecondaires. Les exigences de scolarité y sont généralement plus élevées que celles requises dans les autres regroupements sectoriels.

La figure 14 apporte un éclairage sur l'expérience minimale exigée à l'embauche. Les pourcentages indiquent la proportion des établissements qui requièrent ou non de l'expérience lors de l'embauche. Les résultats contenus dans le graphique en pointes de tarte concernent le regroupement sectoriel de l'Économie sociale, alors que le tableau contient, en plus des données pour le regroupement sectoriel de l'Économie sociale, celles pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Figure 14

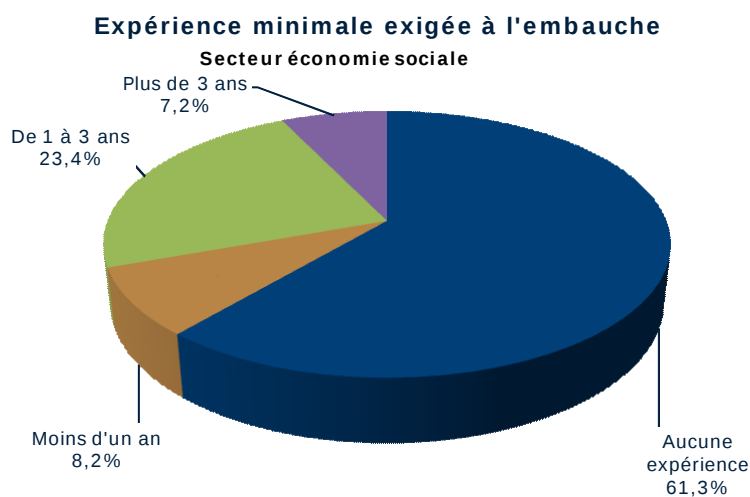


Tableau 21

Expérience minimale exigée à l'embauche			
	Secteur économie sociale	Hors du secteur économie sociale	Abitibi-Témiscamingue
Aucune expérience	61,3%	57,6%	57,9%
Moins d'un an	8,2%	6,6%	6,7%
De 1 à 3 ans	23,4%	22,4%	22,4%
Plus de 3 ans	7,2%	13,5%	13,0%
Effectifs	230	2892	3122

La majorité des établissements (61,3 %) du regroupement sectoriel de l'Économie sociale ne demande aucune expérience à l'embauche. Ils sont proportionnellement plus nombreux que les établissements des autres regroupements sectoriels dans cette situation.

Le tableau 22 présente les compétences et connaissances exigées à l'embauche. Les pourcentages indiquent la proportion des établissements qui ont mentionné exiger ce type de compétence. Un employeur pouvant exiger plus d'une compétence ou connaissance à l'embauche pour un même poste, les totaux verticaux du tableau peuvent être supérieurs à 100 %.

Les données y sont présentées pour les établissements du regroupement sectoriel de l'Économie sociale, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 22

Compétences et connaissances exigées à l'embauche

	Secteur économie sociale	Hors du secteur économie sociale	Abitibi-Témiscamingue
Aucune compétence	11,1%	10,1%	10,2%
Compétences de base (lire, écrire, compter)	9,8%	9,5%	9,5%
Compétences techniques	32,9%	34,0%	33,9%
Compétences interpersonnelles	60,8%	54,6%	55,0%
Connaissances linguistiques	3,5%	7,4%	7,1%
Connaissances en informatique et bureautique	7,1%	8,8%	8,6%
Connaissances en gestion	2,5%	1,9%	2,0%
Autres compétences et connaissances	6,3%	4,8%	4,9%
Effectifs	229	2911	3140

Les établissements du regroupement sectoriel de l'Économie sociale, comme ceux des autres regroupements sectoriels, exigent de leurs nouveaux travailleurs surtout des compétences interpersonnelles (60,8 %) et techniques (32,9 %).

Section 3.4 – Difficultés de recrutement

La section 3.4 expose la proportion des établissements de l'Abitibi-Témiscamingue qui ont rencontré des difficultés de recrutement au cours des douze derniers mois.

Figure 15



Les résultats du tableau sont présentés pour le regroupement sectoriel de l'Économie sociale, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 23

Difficultés de recrutement			
	Secteur économie sociale	Hors du secteur d'économie sociale	Abitibi-Témiscamingue
Oui	58,5%	49,4%	50,0%
Non	41,5%	50,6%	50,0%
Effectifs	168	2315	2483

Le nombre d'établissements du regroupement sectoriel de l'Économie sociale ayant rencontré des difficultés de recrutement au cours des douze derniers mois est proportionnellement plus élevé (58,5 %) que celui des autres regroupements sectoriels (49,4 %).

Section 3.4b – Difficultés de recrutement dans le regroupement sectoriel de l'Économie sociale selon le territoire

La section 3.4b expose la proportion des établissements du regroupement sectoriel de l'Économie sociale qui ont rencontré des difficultés de recrutement au cours des douze derniers mois. Les résultats sont ventilés selon les différents territoires.

Figure 16

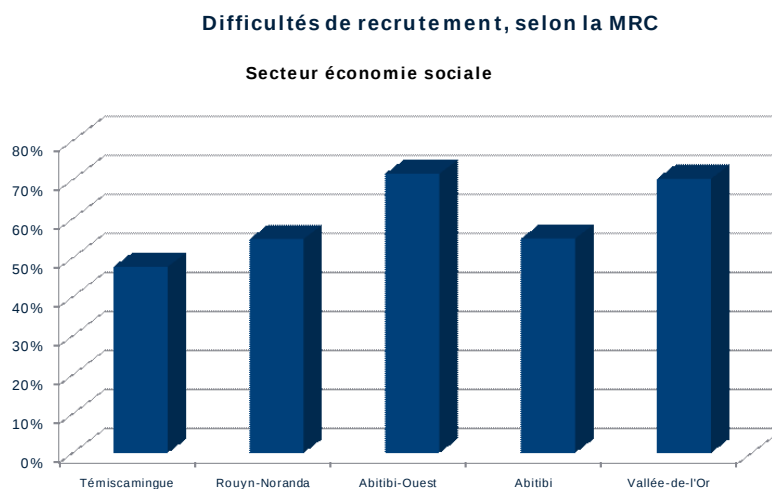


Tableau 24

Difficultés de recrutement selon la MRC

	Secteur économie sociale	
	Oui	Non
Témiscamingue	47,7%	52,3%
Rouyn-Noranda	54,8%	45,2%
Abitibi-Ouest	71,5%	28,5%
Abitibi	54,9%	45,1%
Vallée-de-l'Or	70,3%	29,7%
Effectifs	98	70

Dans tous les territoires de la région, on trouve un pourcentage élevé d'établissements disant éprouver des difficultés de recrutement.

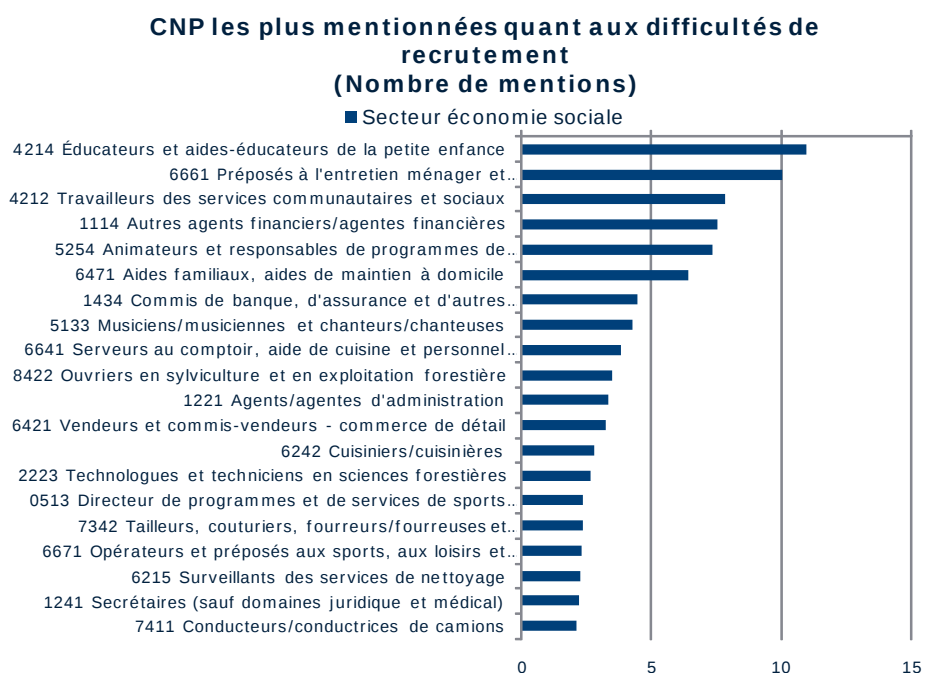
Section 3.4c – CNP le plus souvent mentionnées quant aux difficultés de recrutement dans le regroupement sectoriel de l'Économie sociale

La section 3.4c présente les CNP le plus souvent mentionnées quant aux difficultés de recrutement de nouveaux travailleurs au cours des douze derniers mois.

Tableau 25

Nombre de CNP visées	
	Secteur économie sociale
Nombre de CNP différentes mentionnées	62

Figure 17



Les professions où l'embauche s'est avérée la plus difficile au cours des douze derniers mois sont celles d'éducateurs et aides-éducateurs de la petite enfance et préposés à l'entretien ménager. La liste complète des CNP est présentée à l'annexe 3.

Section 3.4d – Causes des difficultés de recrutement rencontrées

La section 3.4d rend compte des causes engendrant des difficultés de recrutement. Onze causes de difficultés ont été proposées lors de l'enquête. Les résultats du tableau suivant sont présentés pour le regroupement sectoriel de l'Économie sociale, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 26

Causes des difficultés de recrutement rencontrées			
	Secteur économie sociale	Hors du secteur économie sociale	Abitibi-Témiscamingue
Durée du travail (saisonnier ou temporaire)	16,5%	6,6%	7,4%
Lieu de travail (éloigné ou isolé)	15,4%	7,9%	8,5%
Salaire	23,3%	13,8%	14,6%
Milieu de travail	5,0%	2,6%	2,8%
Horaire de travail	19,8%	12,9%	13,4%
Manque de candidats qualifiés (formation)	41,0%	49,8%	49,1%
Manque de candidats expérimentés (expérience)	25,0%	27,2%	27,1%
Manque de candidats compétents (qualité du travail exécuté)	25,5%	26,7%	26,6%
Lacunes dans les qualités personnelles	8,6%	7,2%	7,3%
Connaissances linguistiques	,8%	1,6%	1,6%
Autres	24,2%	21,7%	21,9%
Effectifs	141	1720	1861

Dans le regroupement sectoriel de l'Économie sociale, les raisons le plus souvent invoquées pour expliquer les difficultés de recrutement sont le manque de candidats qualifiés (41 %), compétents (25,5 %) et expérimentés (25 %). Le salaire (23,3 %) est aussi souvent mentionné. Soulignons que la part d'établissements ayant mis de l'avant la durée du travail, le lieu du travail et le salaire est beaucoup plus élevée dans le secteur de l'Économie sociale que dans les autres secteurs.

Section 3.4e – Conséquences de la persistance des difficultés de recrutement

La section 3.4e présente les conséquences de la persistance des difficultés de recrutement. Huit conséquences ont été proposées lors de l'enquête. Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel de l'Économie sociale, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 27

Conséquences de la persistance des difficultés de recrutement			
	Secteur économie sociale	Hors du secteur d'économie sociale	Abitibi-Témiscamingue
Vous devrez réorganiser le travail	51,7%	46,4%	46,8%
Vous devrez embaucher des candidats moins qualifiés	43,7%	44,9%	44,8%
Vous devrez former vos employés en place	37,4%	43,7%	43,2%
Vous devrez prolonger les heures supplémentaires	23,2%	36,8%	35,7%
Vous devrez faire appel à la sous-traitance	9,2%	17,1%	16,5%
Vous perdrez des contrats	27,3%	30,4%	30,2%
Vous déménagerez une partie ou la totalité de vos activités	1,6%	3,1%	2,9%
Vous fermerez votre établissement et cesserez vos activités	6,7%	5,6%	5,7%
Aucune	9,5%	13,0%	12,7%
Autres	14,9%	11,0%	11,3%
Effectifs	97	1130	1226

Les conséquences le plus souvent mentionnées découlant des difficultés de recrutement sont la réorganisation du travail (51,7 %), l'embauche de candidats moins qualifiés (43,7 %) et l'obligation de former les employés en place (37,4 %).

4 – ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU COURS DES DOUZE PROCHAINS MOIS

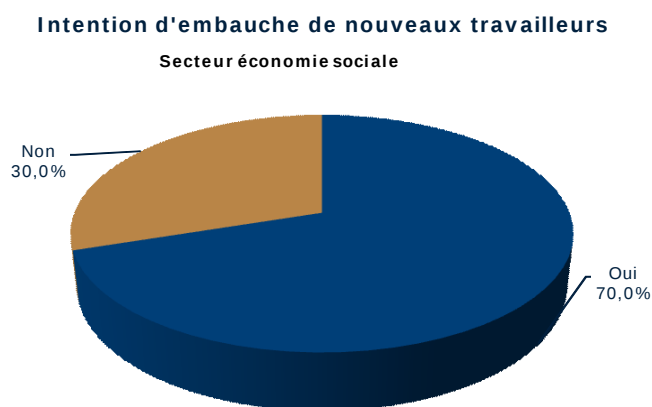
Ce chapitre comprend les tableaux liés à l'évolution de l'emploi dans les établissements du regroupement sectoriel de l'Économie sociale au cours des douze **prochains** mois. Il contient les tableaux suivants :

- Les prévisions d'embauche (Section 4.1);
- Les intentions de mises à pied (Section 4.2);
- Les intentions de formation (Section 4.3);
- Les départs à la retraite (Section 4.4).

Section 4.1 – Les prévisions d'embauche

La section 4.1 indique la proportion des établissements qui prévoient embaucher des nouveaux travailleurs au cours des douze prochains mois ainsi que le nombre de travailleurs devant être embauchés. Le graphique en pointes de tarte contient les données pour le regroupement sectoriel de l'Économie sociale.

Figure 18



Le tableau présente les données pour le regroupement sectoriel de l'Économie sociale, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 28

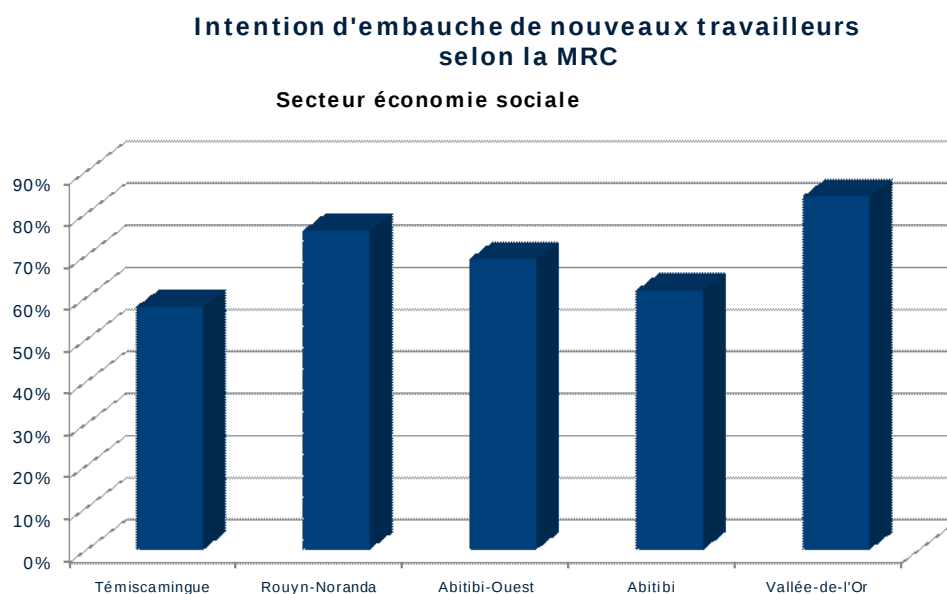
Intention d'embauche de nouveaux travailleurs			
	Secteur économie sociale	Hors du secteur d'économie sociale	Abitibi-Témiscamingue
Oui	70,0 %	55,7 %	56,8 %
Non	30,0 %	44,3 %	43,2 %
Effectifs	160	2070	2230

Près des trois quarts des établissements du regroupement sectoriel de l'Économie sociale (70 %) prévoient embaucher de nouveaux travailleurs au cours des douze prochains mois. Cette proportion est plus élevée que celle observée dans les autres regroupements sectoriels (55,7 %).

Section 4.1b – Préviation d'embauche de nouveaux travailleurs dans le regroupement sectoriel de l'Économie sociale selon le territoire

La section 4.1b expose la proportion des établissements du regroupement sectoriel de l'Économie sociale qui prévoient embaucher de nouveaux travailleurs selon le territoire.

Figure 19



Dans tous les territoires et notamment dans la MRC de La Vallée-de-l'Or, une forte proportion des établissements du regroupement sectoriel de l'Économie sociale prévoient embaucher de nouveaux travailleurs au cours de l'année qui vient.

Tableau 29

Intention d'embauche de nouveaux travailleurs selon la MRC

	Secteur économie sociale	
	Oui	Non
Témiscamingue	57,8%	42,2%
Rouyn-Noranda	75,9%	24,1%
Abitibi-Ouest	69,1%	30,9%
Abitibi	61,7%	38,3%
Vallée-de-l'Or	84,0%	16,0%
Effectifs	112	48

Le tableau suivant présente le nombre de travailleurs qui seront embauchés au cours des douze prochains mois en fonction du territoire.

Tableau 30

Nombre d'embauches prévues selon la MRC

	Secteur économie sociale	Hors du secteur économie sociale	Abitibi-Témiscamingue
Témiscamingue	45	313	358
Rouyn-Noranda	199	1258	1456
Abitibi-Ouest	49	332	381
Abitibi	112	729	841
Vallée-de-l'Or	91	1702	1793
Nombre total de travailleurs	496	4334	4830

À elle seule, la ville de Rouyn-Noranda est responsable de 40,1 % de toutes les embauches prévues dans le regroupement sectoriel de l'Économie sociale. Le nombre d'embauches prévues dans ce regroupement sectoriel représente 10,3 % de toutes les embauches prévues dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Section 4.1c – CNP le plus souvent mentionnées quant aux prévisions d'embauche de nouveaux travailleurs dans le regroupement sectoriel de l'Économie sociale

La section 4.1c présente les CNP le plus souvent mentionnées quant aux prévisions d'embauche de nouveaux travailleurs au cours des douze prochains mois.

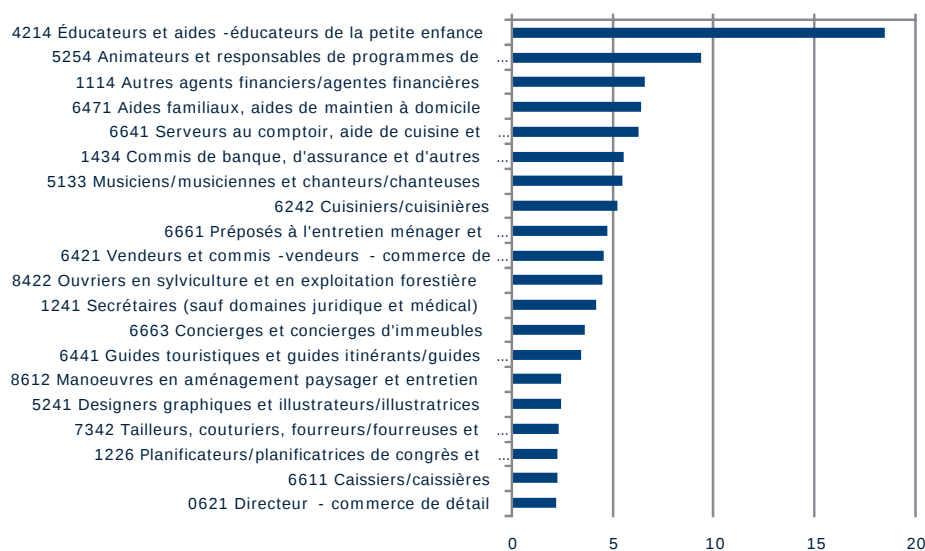
Tableau 31

Nombre de CNP visées	
	Secteur économie sociale
Nombre de CNP différentes mentionnées	63

Figure 20

CNP les plus mentionnées quant aux prévisions d'embauche (Nombre de mentions)

■ Secteur économie sociale

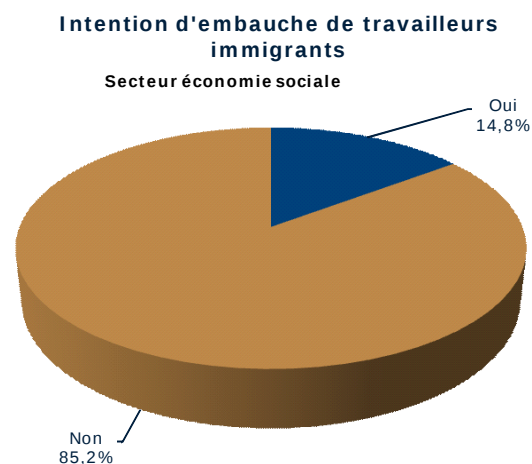


La profession la plus recherchée par les employeurs au cours des douze prochains mois sera celle d'éducateurs et aides-éducateurs de la petite enfance. La liste complète des CNP est présentée à l'annexe 3.

Section 4.1d – Embauche de travailleurs immigrants

La section 4.1d rend compte de l'intention d'embaucher des travailleurs immigrants.

Figure 21



Les données du tableau sont affichées pour le regroupement sectoriel de l'Économie sociale, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région. Ce dernier contient également le nombre de travailleurs qui sont visés par l'intention d'embauche.

Tableau 32

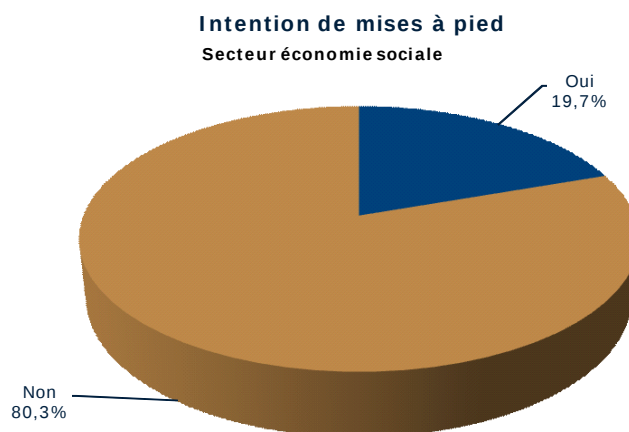
Embauche de travailleurs immigrants			
	Secteur économie sociale	Hors du secteur d'économie sociale	Abitibi-Témiscamingue
Oui	14,8%	17,5%	17,3%
Non	85,2%	82,5%	82,7%
Effectifs	151	1976	2127

Les établissements du regroupement sectoriel de l'Économie sociale sont moins nombreux (14,8 %) que ceux des autres regroupements sectoriels à vouloir embaucher des travailleurs immigrants au cours des douze prochains mois.

Section 4.2 – Les intentions de mises à pied

La section 4.2 présente la proportion des établissements ayant mentionné avoir l'intention d'effectuer des mises à pied au cours des douze prochains mois ainsi que le nombre de travailleurs visés par ces mises à pied.

Figure 22



Le tableau expose les données pour le regroupement sectoriel de l'Économie sociale, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 33

Intention de mises à pied			
	Secteur économie sociale	Hors du secteur d'économie sociale	Abitibi-Témiscamingue
Oui	19,7%	9,6%	10,3%
Non	80,3%	90,4%	89,7%
Effectifs	164	2203	2367

Les établissements du regroupement sectoriel de l'Économie sociale sont plus nombreux (19,7 %) que ceux des autres regroupements sectoriels à prévoir des mises à pied (9,6 %).

Section 4.2b – Mises à pied prévues dans le regroupement sectoriel de l'Économie sociale selon le territoire

La section 4.2b comprend la proportion des établissements du regroupement sectoriel de l'Économie sociale qui prévoient effectuer des mises à pied au cours des douze prochains mois selon le territoire.

Tableau 34

Mises à pied prévues selon la MRC

	Secteur économie sociale	
	Oui	Non
Témiscamingue	22,4%	77,6%
Rouyn-Noranda	20,4%	79,6%
Abitibi-Ouest	24,0%	76,0%
Abitibi	22,1%	77,9%
Vallée-de-l'Or	8,4%	91,6%
Effectifs	32	132

La MRC de La Vallée-de-l'Or présente la plus faible proportion d'établissements (8,4 %) prévoyant des mises à pied dans le regroupement sectoriel de l'Économie sociale au cours des douze prochains mois.

Le tableau suivant présente le nombre de travailleurs qui sont visés par les mises à pied prévues au cours des douze prochains mois en fonction du territoire.

Tableau 35

Nombre de mises à pied prévues selon la MRC

	Secteur économie sociale	Hors du secteur économie sociale	Abitibi- Témiscamingue
Témiscamingue	38	246	284
Rouyn-Noranda	93	142	236
Abitibi-Ouest	67	66	133
Abitibi	99	411	510
Vallée-de-l'Or	39	193	232
Nombre total de travailleurs	336	1058	1395

Au total, 24,1 % des 1 395 mises à pied prévues se produiront au sein d'établissements œuvrant dans le regroupement sectoriel de l'Économie sociale. La plupart de celles-ci surviendront dans la MRC d'Abitibi (29,5 %) et la ville de Rouyn-Noranda (27,7 %).

Section 4.2c – CNP le plus souvent mentionnées quant aux prévisions de mises à pied dans le regroupement sectoriel de l'Économie sociale

La section 4.2c présente les CNP le plus souvent mentionnées quant aux prévisions de mises à pied au cours des douze prochains mois.

Tableau 36

Nombre de CNP visées	
	Secteur économie sociale
Nombre de CNP différentes mentionnées	40

Figure 23

CNP les plus mentionnées quant aux prévisions de mises à pied (Nombre de mentions)

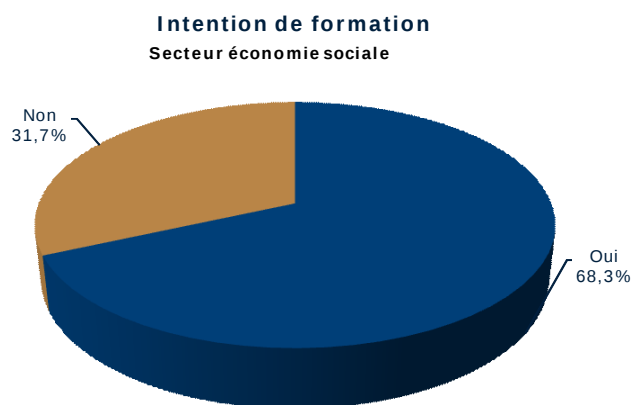


Les professions de secrétaires (sauf domaines juridique et médical) ainsi qu'animateurs et responsables de programmes de sport et de loisir sont les plus susceptibles de mises à pied. La liste complète des CNP est présentée à l'annexe 3.

Section 4.3 – Les intentions de formation

La section 4.3 présente la proportion des établissements ayant l'intention d'offrir de la formation au cours des douze prochains mois ainsi que le nombre de travailleurs visés par ces formations.

Figure 24



Les résultats du tableau sont présentés pour le regroupement sectoriel de l'Économie sociale, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 37

Intention de formation			
	Secteur économie sociale	Hors du secteur d'économie sociale	Abitibi-Témiscamingue
Oui	68,3%	56,3%	57,1%
Non	31,7%	43,7%	42,9%
Effectifs	156	2180	2337

Plusieurs établissements œuvrant dans le regroupement sectoriel de l'Économie sociale, soit 68,3 % du total, ont manifesté leur intention d'offrir une formation à leurs employés. Cette proportion est plus forte qu'au sein des autres regroupements sectoriels.

Section 4.3b – Intention de formation dans le regroupement sectoriel de l'Économie sociale selon le territoire

La section 4.3b contient la proportion des établissements du regroupement sectoriel de l'Économie sociale qui prévoient offrir une formation à certains travailleurs au cours des douze prochains mois selon le territoire.

Tableau 38

Intention de formation selon la MRC

	Secteur économie sociale	
	Oui	Non
Témiscamingue	56,3%	43,7%
Rouyn-Noranda	66,0%	34,0%
Abitibi-Ouest	70,9%	29,1%
Abitibi	86,7%	13,3%
Vallée-de-l'Or	65,3%	34,7%
Effectifs	107	50

La MRC où la proportion la plus élevée d'établissements se montrent disposés à offrir une formation à ses employés est celle d'Abitibi (86,7 %).

Le tableau suivant présente le nombre de travailleurs, en fonction du territoire, qui sont visés par cette intention de formation.

Tableau 39

Nombre de travailleurs visés par la formation selon la MRC			
	Secteur économie sociale	Hors du secteur économie sociale	Abitibi-Témiscamingue
Témiscamingue	128	978	1106
Rouyn-Noranda	523	2865	3388
Abitibi-Ouest	259	926	1185
Abitibi	257	1761	2018
Vallée-de-l'Or	239	3264	3503
Nombre total de travailleurs	1406	9795	11201

À elle seule, la ville de Rouyn-Noranda regroupe 37,2 % des travailleurs visés par la formation que les établissements prévoient offrir.

Les travailleurs du regroupement sectoriel d'Économie sociale représentent 12,6 % de tous les travailleurs visés par la formation.

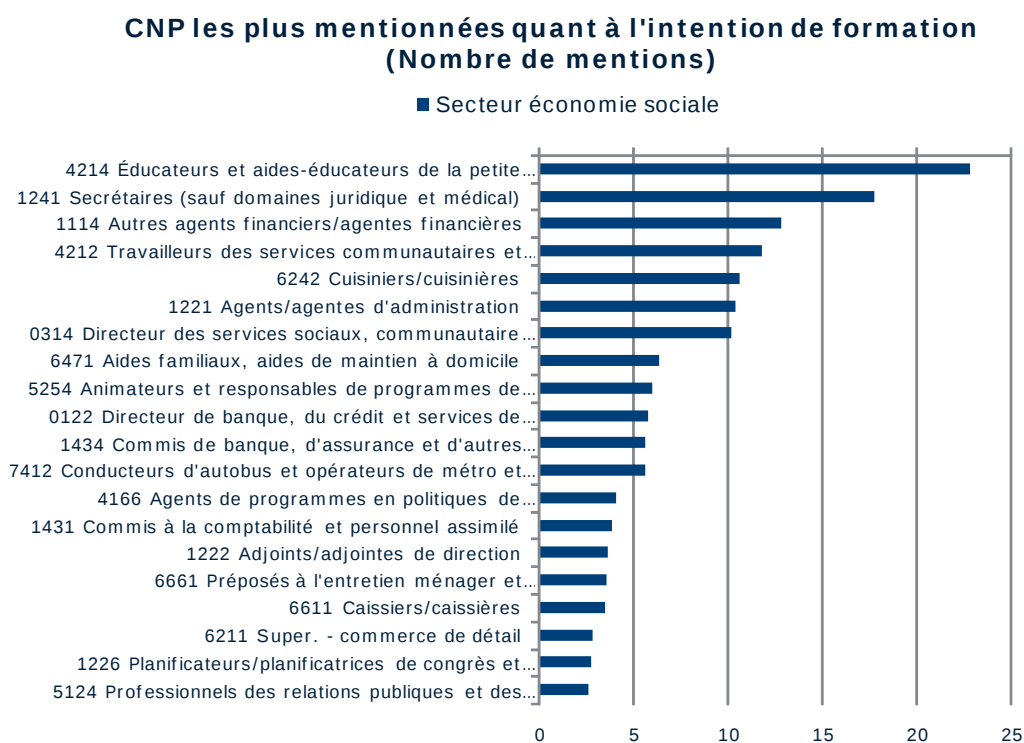
Section 4.3c – CNP le plus souvent mentionnées quant à l'intention de formation dans le regroupement sectoriel de l'Économie sociale

La section 4.3c présente les CNP le plus souvent mentionnées quant à l'intention de formation au cours des douze prochains mois.

Tableau 40

Nombre de CNP visées	
	Secteur économie sociale
Nombre de CNP différentes mentionnées	86

Figure 25

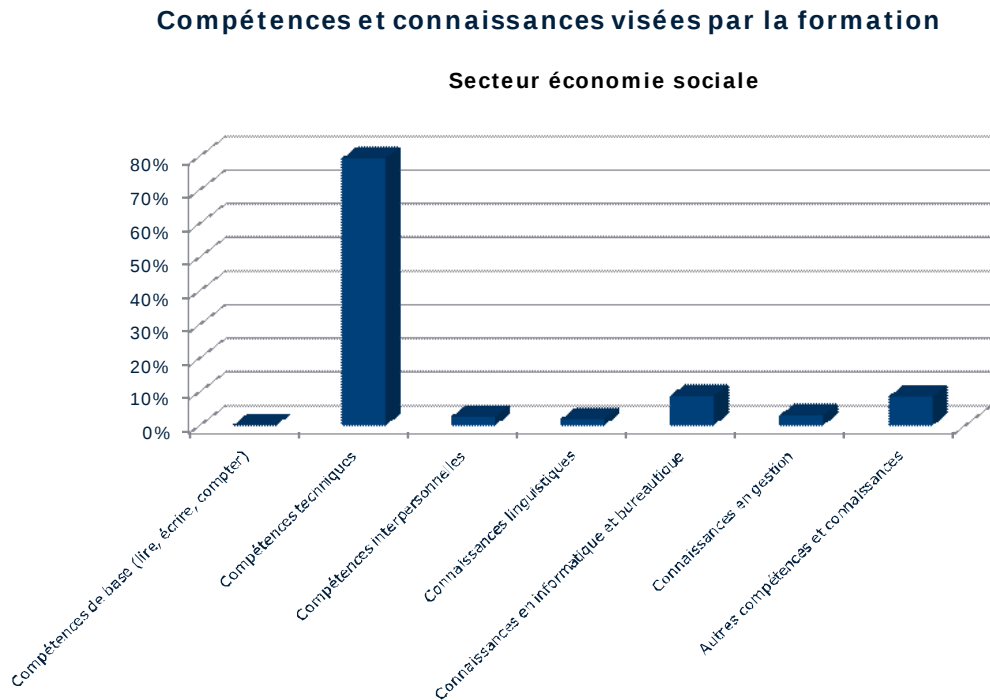


C'est la profession d'éducateurs et aides-éducateurs de la petite enfance qui est le plus souvent mentionnée relativement à l'intention de formation. La liste complète des CNP est présentée à l'annexe 3.

Section 4.3d – Compétences et connaissances visées par la formation

La section 4.3d indique la proportion des établissements ayant mentionné que les formations offertes viseront l'une ou l'autre des compétences ou connaissances suivantes.

Figure 26



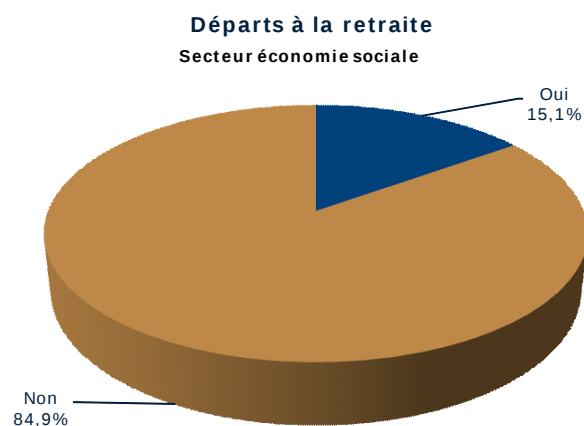
Avec 79,4 % des établissements l'ayant mentionné, les compétences techniques sont de loin le plus souvent visées par la formation visant le regroupement sectoriel de l'Économie sociale.

Tableau 41**Compétences et connaissances visées par la formation**

	Secteur économie sociale	Hors du secteur économie sociale	Abitibi-Témiscamingue
Compétences de base (lire, écrire, compter)	---	,2%	,2%
Compétences techniques	79,4%	80,5%	80,4%
Compétences interpersonnelles	2,6%	2,6%	2,6%
Connaissances linguistiques	1,9%	2,0%	2,0%
Connaissances en informatique et bureautique	8,7%	10,2%	10,0%
Connaissances en gestion	3,0%	3,2%	3,2%
Autres compétences et connaissances	8,6%	8,0%	8,1%
Effectifs	229	1995	2224

Section 4.4 – Départs à la retraite

La section 4.4 rend compte de la proportion des établissements prévoyant que des travailleurs prendront leur retraite au cours des douze prochains mois ainsi que le nombre de départs à la retraite prévus et le nombre de travailleurs qui seront remplacés.

Figure 27

Les données sont ici exposées pour le regroupement sectoriel de l'Économie sociale, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 42

Départs à la retraite			
	Secteur économie sociale	Hors du secteur d'économie sociale	Abitibi-Témiscamingue
Oui	15,1%	12,1%	12,4%
Non	84,9%	87,9%	87,6%
Effectifs	165	2252	2417

Au total, 15,1 % des établissements œuvrant dans le regroupement sectoriel de l'Économie sociale prévoient des départs à la retraite au cours des douze prochains mois. On observe un pourcentage un peu moins élevé dans les autres regroupements sectoriels.

Section 4.4b – Départs à la retraite selon le territoire

La section 4.4b indique la proportion des établissements œuvrant dans le regroupement sectoriel de l'Économie sociale qui prévoient que certains de leurs travailleurs quitteront pour la retraite au cours des douze prochains mois.

Tableau 43

Départs à la retraite selon la MRC		
	Secteur économie sociale	
	Oui	Non
Témiscamingue	11,1%	88,9%
Rouyn-Noranda	11,1%	88,9%
Abitibi-Ouest	16,5%	83,5%
Abitibi	16,6%	83,4%
Vallée-de-l'Or	24,9%	75,1%
Effectifs	25	140

Dans le regroupement sectoriel de l'Économie sociale, un quart des établissements qui prévoit des départs à la retraite au cours de la prochaine année se retrouvent dans la MRC de La Vallée-de-l'Or (24,9 %).

Le tableau suivant présente le nombre prévu de travailleurs qui quitteront pour une retraite ainsi que le nombre de remplacements envisagés en fonction du territoire.

Tableau 44

Nombre de départs à la retraite selon la MRC

	Secteur économie sociale		Hors du secteur économie sociale		Abitibi-Témiscamingue	
	Départs à la retraite	Remplacements	Départs à la retraite	Remplacements	Départs à la retraite	Remplacements
Témiscamingue	3	2	39	28	42	30
Rouyn-Noranda	8	8	156	142	164	150
Abitibi-Ouest	6	6	34	23	40	29
Abitibi	9	5	79	71	88	76
Vallée-de-l'Or	6	6	175	155	181	161
Nombre total de travailleurs	33	27	483	420	515	447

Une faible part (6,4 %) de tous les travailleurs de la région qui partiront à la retraite sont à l'emploi d'établissements du regroupement sectoriel de l'Économie sociale.

Des 33 travailleurs quittant pour la retraite, 27 (81,8 %) seront remplacés.

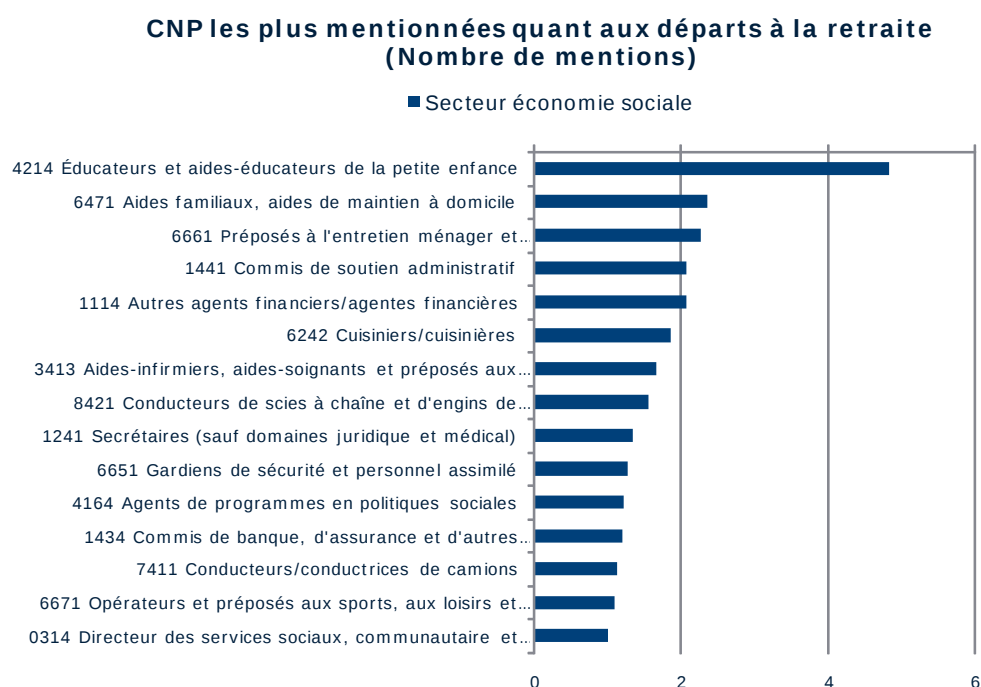
Section 4.4c – CNP le plus souvent mentionnées quant aux départs à la retraite dans le regroupement sectoriel de l'Économie sociale

La section 4.4c présente les CNP le plus souvent mentionnées quant aux départs à la retraite au cours des douze prochains mois.

Tableau 45

Nombre de CNP visées	
	Secteur économie sociale
Nombre de CNP différentes mentionnées	15

Figure 28



La profession d'éducateurs et aides-éducateurs de la petite enfance est le plus souvent mentionnée relativement à la prévision des départs à la retraite. La liste complète des CNP est présentée à l'annexe 3.

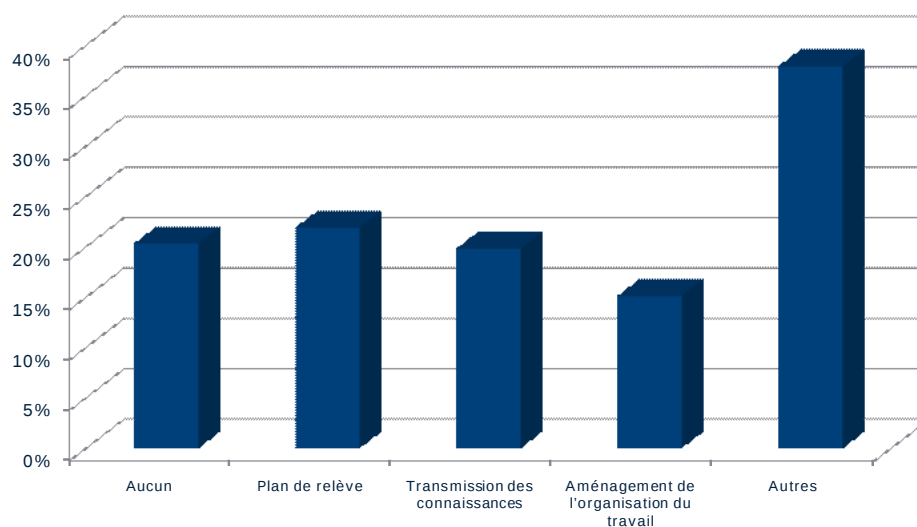
Section 4.4d – Moyens mis en place pour assurer le remplacement des départs à la retraite

La section 4.4d présente les données relatives aux moyens mis en place pour assurer le remplacement des départs à la retraite dans les établissements enquêtés. Les pourcentages indiquent la proportion des établissements qui ont mentionné avoir en place les moyens indiqués pour assurer le remplacement des départs à la retraite.

L'histogramme présente les données pour le regroupement sectoriel de l'Économie sociale.

Figure 29

Moyens mis en place pour assurer le remplacement des départs à la retraite Secteur économie sociale



Un établissement pouvant être doté de plus d'un moyen, les totaux verticaux peuvent être supérieurs à 100 %. Les données sont présentées pour les établissements du regroupement sectoriel de l'Économie sociale, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 46

Moyens mis en place pour assurer le remplacement des départs à la retraite

	Secteur économie sociale	Hors du secteur d'économie sociale	Abitibi-Témiscamingue
Aucun	20,4%	27,4%	26,9%
Plan de relève	21,9%	30,1%	29,5%
Transmission des connaissances	19,8%	36,9%	35,6%
Aménagement de l'organisation du travail	15,1%	14,8%	14,8%
Autres	37,9%	20,0%	21,3%
Effectifs	22	265	287

Dans le regroupement sectoriel de l'Économie sociale, un établissement sur cinq (20,4 %) n'a mis en place aucun moyen pour assurer le remplacement des départs à la retraite. Cette proportion est moins élevée que dans les autres regroupements sectoriels (27,4 %).

5 – GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

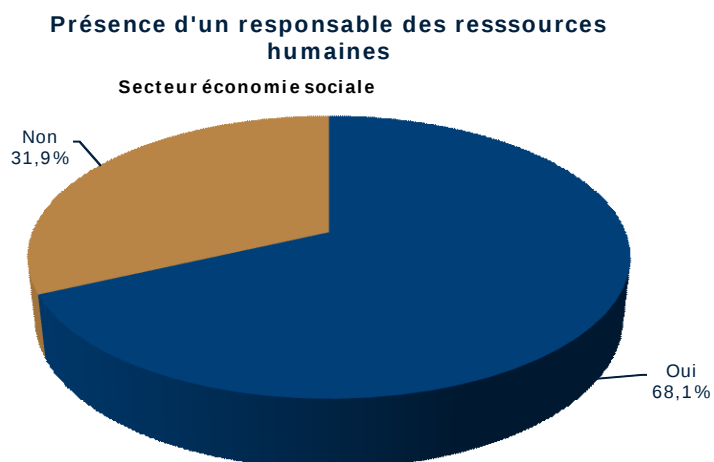
Ce chapitre renferme les données touchant à la gestion des ressources humaines au sein des établissements enquêtés. Il contient les tableaux suivants :

- Présence d'un responsable des ressources humaines (Section 5.1);
- Politiques de gestion des ressources humaines (Section 5.2);
- Difficultés en matière de gestion des ressources humaines (Section 5.3);
- Stratégies d'affaires envisagées pour les douze prochains mois (Section 5.4).

Section 5.1 - Présence d'un responsable des ressources humaines

La section 5.1 montre la proportion des établissements ayant un responsable des ressources humaines ainsi que le pourcentage moyen de la tâche de ce responsable effectivement consacrée à la gestion des ressources humaines.

Figure 30



Les résultats sont présentés pour le regroupement sectoriel de l'Économie sociale, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 47

Présence d'un responsable des ressources humaines			
	Secteur économie sociale	Hors du secteur d'économie sociale	Abitibi-Témiscamingue
Oui	68,1%	52,2%	53,3%
Non	31,9%	47,8%	46,7%
Effectifs	168	2316	2484

Dans le regroupement sectoriel de l'Économie sociale, plus des deux tiers des établissements (68,1 %) disposent d'un employé responsable de la gestion des ressources humaines. Cette proportion est plus élevée que celle des autres regroupements sectoriels.

Le graphique suivant indique la proportion des établissements où le responsable des ressources humaines (RH) consacre 50 % et plus de sa tâche à la gestion des ressources humaines ainsi que la proportion où ce responsable y consacre moins de 50 %.

Figure 31

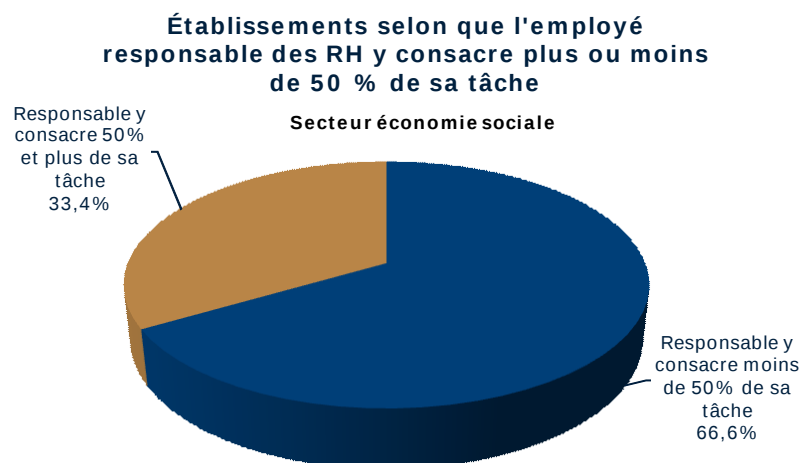


Tableau 48

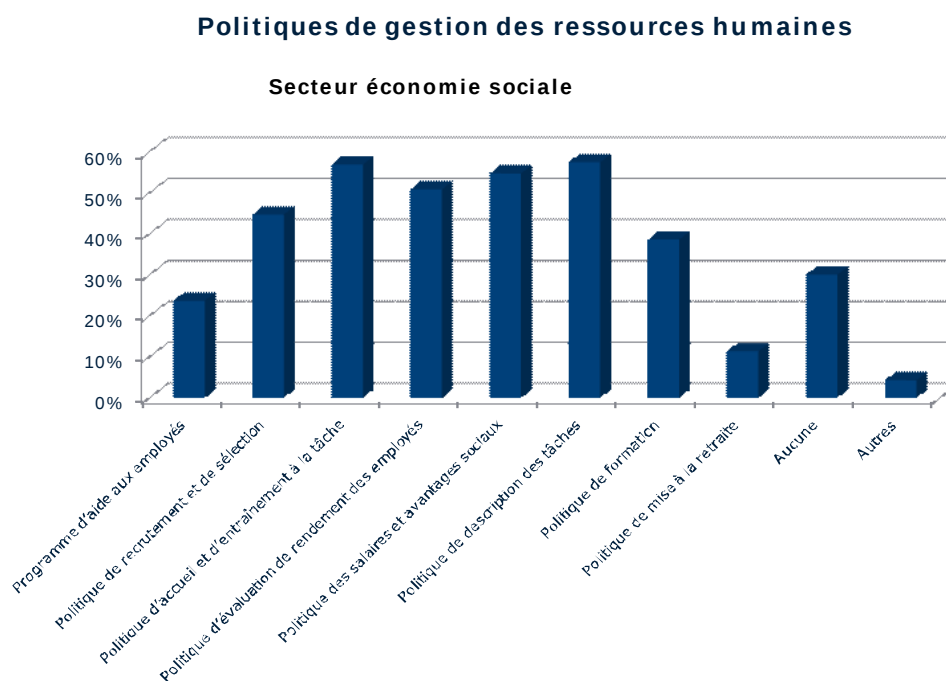
Répartition des établissements selon que l'employé responsable des RH y consacre plus ou moins de 50 % de sa tâche			
	Secteur économie sociale	Hors du secteur d'économie sociale	Abitibi-Témiscamingue
Responsable y consacre moins de 50% de sa tâche	66,6%	71,2%	70,8%
Responsable y consacre 50% et plus de sa tâche	33,4%	28,8%	29,2%
Effectifs	107	1109	1216

Dans les établissements du regroupement sectoriel de l'Économie sociale, 66,6 % des responsables des ressources humaines consacrent moins de 50 % de leur temps à cette tâche.

Section 5.2 – Politiques de gestion des ressources humaines

La section 5.2 rend compte des politiques de gestion des ressources humaines appliquées dans les établissements enquêtés. Les pourcentages indiquent la proportion des établissements qui ont mentionné appliquer la politique de gestion des ressources humaines proposée.

Figure 32



Un employeur pouvant appliquer plus d'une politique au sein de son établissement, les totaux verticaux peuvent être supérieurs à 100 %. Les données sont présentées pour les établissements du regroupement sectoriel de l'Économie sociale, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 49

Politiques de gestion des ressources humaines

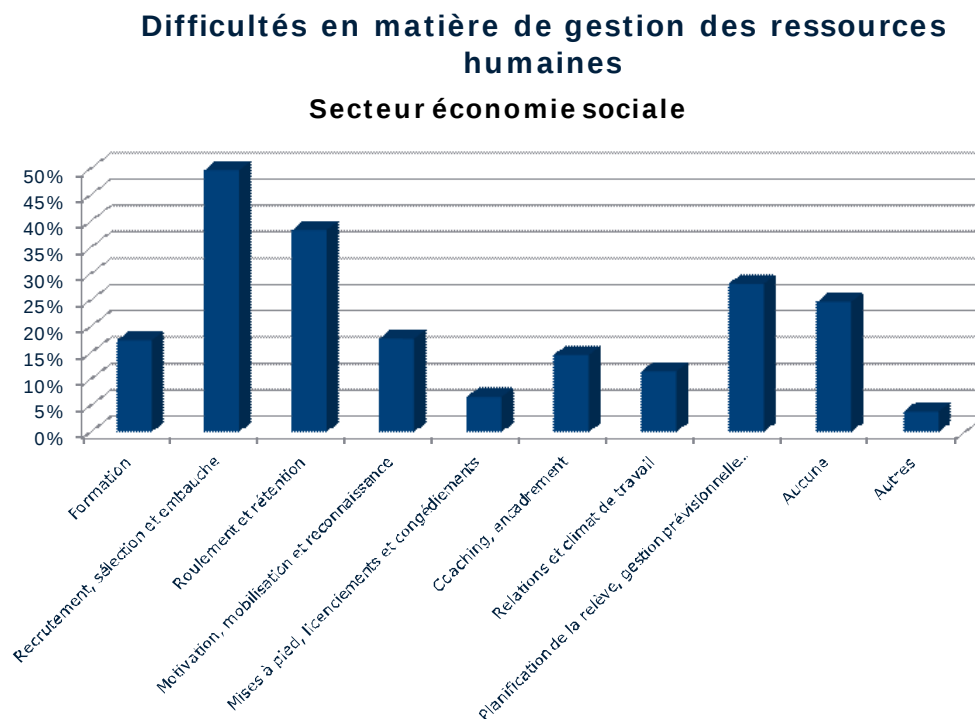
	Secteur économie sociale	Hors du secteur d'économie sociale	Abitibi-Témiscamingue
Programme d'aide aux employés	23,7%	28,5%	28,2%
Politique de recrutement et de sélection	44,7%	35,4%	36,0%
Politique d'accueil et d'entraînement à la tâche	56,9%	45,2%	46,0%
Politique d'évaluation de rendement des employés	50,8%	41,5%	42,1%
Politique des salaires et avantages sociaux	54,7%	43,4%	44,2%
Politique de description des tâches	57,4%	44,7%	45,5%
Politique de formation	38,6%	38,2%	38,2%
Politique de mise à la retraite	11,3%	16,5%	16,2%
Aucune	30,0%	44,4%	43,4%
Autres	4,3%	1,6%	1,8%
Effectifs	166	2299	2465

Plusieurs établissements du regroupement sectoriel de l'Économie sociale ont différentes politiques de gestion des ressources humaines. Ces proportions sont généralement plus élevées que celles observées dans les autres regroupements sectoriels, ce qui se reflète dans le fait que 30 % des établissements de ce regroupement n'ont aucune politique contre 44,4 % des établissements dans les autres secteurs.

Section 5.3 – Difficultés en matière de gestion des ressources humaines

La section 5.3 affiche les données relatives aux difficultés en matière de gestion des ressources humaines rencontrées dans les établissements enquêtés. Les pourcentages indiquent la proportion des établissements qui ont mentionné faire face à une difficulté en matière de gestion des ressources humaines.

Figure 33



Un employeur pouvant faire face à plusieurs difficultés en matière de gestion des ressources humaines au sein de son établissement, les totaux verticaux peuvent être supérieurs à 100 %. Les données sont présentées pour le regroupement sectoriel de l'Économie sociale, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 50

Difficultés en matière de gestion des ressources humaines

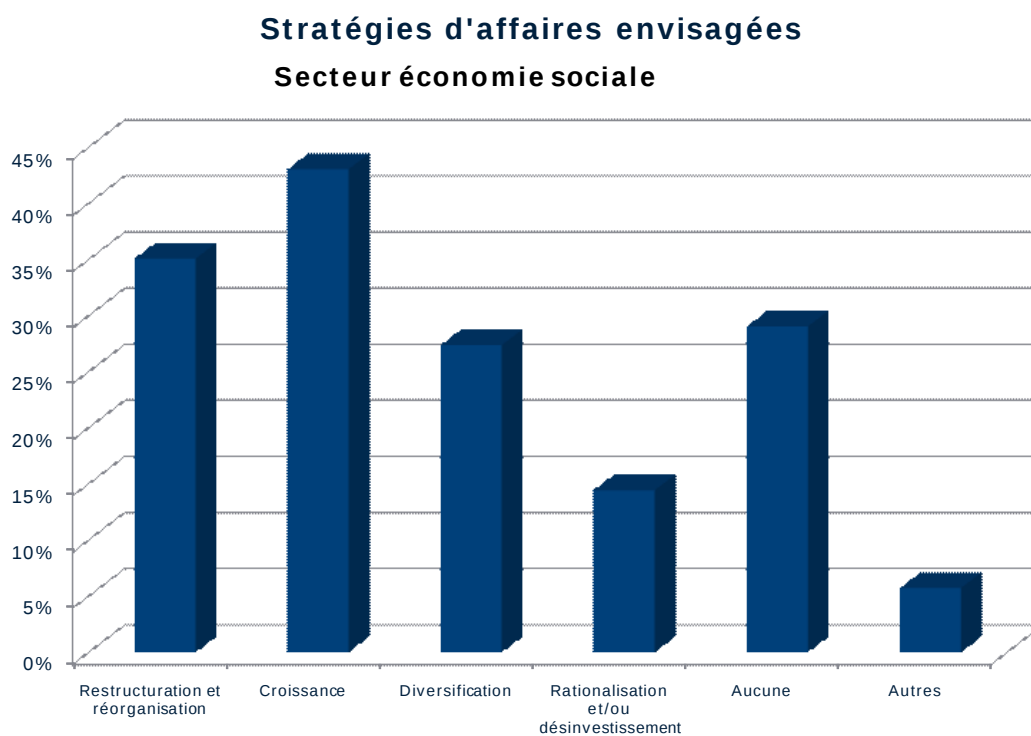
	Secteur économie sociale	Hors du secteur d'économie sociale	Abitibi-Témiscamingue
Formation	17,4%	10,5%	11,0%
Recrutement, sélection et embauche	49,7%	46,2%	46,5%
Roulement et rétention	38,3%	26,9%	27,6%
Motivation, mobilisation et reconnaissance	17,7%	15,5%	15,6%
Mises à pied, licenciements et congédiements	6,6%	5,9%	5,9%
Coaching, encadrement	14,6%	11,9%	12,1%
Relations et climat de travail	11,5%	5,9%	6,3%
Planification de la relève, gestion prévisionnelle des RH	28,1%	19,3%	19,9%
Aucune	24,7%	38,5%	37,6%
Autres	3,9%	1,9%	2,0%
Effectifs	168	2309	2477

La difficulté de gestion des ressources humaines le plus souvent mise de l'avant par tous les établissements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, incluant ceux du regroupement sectoriel de l'Économie sociale, a trait au recrutement, à la sélection et à l'embauche du personnel.

Section 5.4 – Stratégies d'affaires envisagées pour les douze prochains mois

La section 5.4 rend compte des stratégies d'affaires envisagées pour les douze prochains mois dans les établissements enquêtés. Les pourcentages indiquent la proportion des établissements qui ont mentionné envisager une stratégie d'affaires.

Figure 34



Un établissement pouvant appliquer plus d'une stratégie d'affaires, les totaux verticaux peuvent être supérieurs à 100 %. Les données sont présentées pour le regroupement sectoriel de l'Économie sociale, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 51

Stratégies d'affaires envisagées			
	Secteur économie sociale	Hors du secteur d'économie sociale	Abitibi-Témiscamingue
Restructuration et réorganisation	35,1%	25,0%	25,6%
Croissance	43,1%	46,1%	45,9%
Diversification	27,4%	22,0%	22,4%
Rationalisation et/ou désinvestissement	14,5%	11,3%	11,5%
Aucune	29,0%	36,4%	35,9%
Autres	5,7%	2,6%	2,8%
Effectifs	164	2274	2438

La stratégie d'affaires la plus souvent déclarée par les établissements de toute la région de l'Abitibi-Témiscamingue est celle de la croissance. Elle est envisagée par 43,1 % des établissements du regroupement sectoriel de l'Économie sociale.

ANNEXES

Annexe 1 – Questionnaire

Annexe 1 - Questionnaire

Questionnaire pour la mise à jour de la liste des industries et commerces (LIC) et pour l'enquête sur les besoins de main-d'œuvre et de compétences des entreprises de cinq (5) employés et plus

1. IDENTIFICATION DU RÉPONDANT	
1.1 Nom et prénom de la personne répondant au recensement ou à l'enquête ☞	
2. IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT (Les champs marqués d'un astérisque sont obligatoires) (L'établissement se définit comme étant une unité de production où se fait l'activité économique (produits fabriqués ou services offerts) et pour laquelle il est possible d'obtenir un minimum de données en matière d'emploi (travailleur rémunéré ou pas, incluant le propriétaire, le cadre, l'actionnaire, le travailleur à commission, le locateur d'équipement, etc.))	
2.1 * Le nom usuel de votre établissement est-il? ☞ (Le nom usuel de l'établissement se définit comme étant le nom commercial sous lequel l'établissement se fait connaître de sa clientèle ou qu'il s'affiche ou que le public en général emploie. Ce nom se distingue dans bien des cas de la dénomination sociale ou de la raison sociale de l'établissement)	
2.2 Le nom légal de votre établissement est-il? ☞ Le même ☐ Précisez le nom légal de l'établissement si celui-ci est différent du nom usuel (Le nom légal de l'établissement se définit comme étant la dénomination sociale ou la raison sociale qui a été enregistrée officiellement au Registre des entreprises du Québec ou à Corporation Canada ou à une série de chiffres (1234-5678 Québec inc. ou 12345678 Canada inc.))	
3. COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT (Les champs marqués d'un astérisque sont obligatoires)	
3.1 L'adresse municipale (physique) de l'établissement est-elle? * Numéro municipal ☞ * Rue, boulevard, chemin, etc. ☞ * Nom de la rue, du boulevard, etc. ☞ Le numéro du bureau ou du local, de l'unité, de l'étage est-il? Type d'unité (bureau, local, etc.) ☞ Unité (chiffre) ☞ Étage ☞ Le nom de l'édifice est-il? Édifice (si numérique entrez « le » avant le chiffre) ☞ Le nom de la ville est-il? * Ville ☞ Le code postal est-il? * Code postal ☞ Les informations à ajouter pour les envois postaux sont-ils? Succursale postale (nom de la succursale) ☞ Type de succursale (comptoir postal, succursale, etc.) ☞ Route rurale ☞ Case postale ☞ (Ensemble des indications qui permettent de situer un lieu dans une municipalité)	3.2 L'adresse postale de votre établissement est-elle la même que l'adresse municipale (physique)? Oui ☐ Passez à la question 3.4 Non ☐ Passez à la question 3.3 Ne le sais pas ☐ Passez à la question 3.4 3.3 L'adresse postale de l'établissement est-elle? * Numéro municipal et rue ☞ Étage ☞ Case postale ☞ * Ville, province et code postal ☞ (Ensemble des indications qui permettent de situer un lieu utilisé pour la livraison de courrier)
3.4 Le numéro de téléphone général de l'établissement est-il? * Numéro de téléphone ☞ (Numéro de téléphone le plus utilisé ou en lien avec les informations générales lorsque l'établissement possède plusieurs numéros de téléphone (division, direction, département, etc.). Le numéro de téléphone des ambulanciers, policiers et/ou pompiers ne doit pas être celui de l'urgence.)	
3.5 Le numéro de télécopieur général de l'établissement est-il? Numéro de télécopieur ☞	

3.6 Le courriel général de l'établissement est-il? Courriel ➞ <i>(Courriel général de l'établissement et non celui d'un travailleur rémunéré sauf exception)</i>
3.7 L'adresse Internet de l'établissement est-elle? Adresse Internet (site Web) ➞
4. CONTACT EN RESSOURCES HUMAINES DE L'ÉTABLISSEMENT
4.1 Le nom du contact en ressources humaines dans votre établissement est-il? * Civilité * Prénom * Nom * Fonction (titre) Numéro de téléphone Courriel ➞ Précisez le courriel si celui-ci est différent du courriel de l'établissement <i>(La personne contact n'est pas nécessairement celle qui a répondu au questionnaire, c'est principalement le propriétaire, gérant, président-directeur général)</i>
5. FORME JURIDIQUE ET DÉPENDANCE (Un choix unique pour 5.1 et 5.2)
5.1 Votre établissement est-il? (Forme juridique) Compagnie (société par actions ou personne morale à but lucratif) ➞ Coopérative ➞ Entreprise individuelle (enregistrée au REQ) ➞ Entreprise individuelle (non enregistrée = travailleur autonome ou indépendant) ➞ Personne morale à but non lucratif ➞ S.E.N.C. - Société en nom collectif ➞ Autres, si différents des précédents ➞
5.2 Votre établissement est-il? (Dépendance) Établissement unique (sans succursale) ➞ Siège social ➞ Succursale ➞ Filiale ➞
5.3 Votre établissement est-il ? À but lucratif ➞ À but non lucratif ➞
5.4 Votre établissement est-il de type ? Public ➞ Parapublic ➞ Privé ➞
5.5 Votre établissement est-il? Une entreprise de concession ➞ Une entreprise d'économie sociale ➞ Une entreprise à caractère familiale ➞ Une entreprise gouvernementale ➞ Une franchise ➞ Une société d'État ➞
6. ACTIVITÉ PRINCIPALE ET/OU SECONDAIRE
6.1 L'activité principale de votre établissement est-elle? ➞ <i>(La production de biens ou de services qui génère le chiffre d'affaires le plus élevé à l'établissement)</i>
6.2 L'activité secondaire de votre établissement est-elle? (S'il y a lieu seulement) ➞ <i>(La production de biens ou de services qui génère un chiffre d'affaires additionnel à l'établissement)</i>
7. TRAVAILLEUR RÉMUNÉRÉ <i>(Le travailleur rémunéré se définit comme étant un employé ou un cadre qui travaille à un emploi principal ou unique moyennant un salaire, un traitement, une commission, une prime, un pourboire ou un propriétaire actif d'une entreprise constituée en société, d'une exploitation agricole ou d'un bureau professionnel (constitués ou non constitués en société) ou un travailleur autonome ou indépendant qui n'a pas d'entreprise. Lorsque le travailleur rémunéré a plus d'un emploi, l'emploi auquel il travaille habituellement le plus grand nombre d'heures est considéré comme étant son emploi principal. S'ajoute à cela l'actionnaire, le travailleur à commission (ex. : l'agent libre en immeuble) et le locateur d'équipement (ex. : chaise dans un salon de coiffure). Note : Le nombre de travailleurs rémunérés comptabilisé sont les travailleurs permanents, temporaires/occasionnels et saisonniers, oeuvrant à temps plein (30 heures et plus) ou à temps partiel (moins de 30 heures), durant la période la plus active de l'établissement et exclut les travailleurs familiaux non</i>

rémunérés. Ce n'est pas le nombre de professions exercées par un travailleur rémunéré qui est comptabilisé.

PROFIL ET TENDANCES DE L'EMPLOI

7.1 Au cours des 12 derniers mois, quel a été le nombre maximal de travailleurs rémunérés qui ont œuvré dans votre établissement? Veuillez détailler le nombre d'hommes et de femmes ainsi que le nombre de personnes qui travaillent à temps plein (30 heures et plus par semaine) et à temps partiel (29 heures et moins par semaine). (Ne considérez pas les postes qui sont réservés au rappel d'employés mis à pied temporairement ni les postes qui doivent être comblés par promotion ou mutation à l'intérieur de l'établissement)

Temps plein (30 heures et plus par semaine)			Nombre d'hommes	
Temps partiel (moins de 30 heures par semaine)			Nombre de femmes	
Total des travailleurs rémunérés durant la période la plus active de l'établissement			Total des travailleurs rémunérés durant la période la plus active de l'établissement	

Les renseignements que vous avez fournis aux questions 1 à 7 seront partagés avec certains organismes socioéconomiques et pourraient être publiés dans un répertoire d'entreprises. Or, pour les prochaines questions, les renseignements que vous nous transmettez demeureront confidentiels et serviront à la planification de formations et à la réalisation de portraits par Emploi-Québec.

8. ÉVOLUTION DE L'EMPLOI (au cours des 12 derniers mois)

8.1 Au cours des 12 derniers mois, le nombre maximal de travailleurs rémunérés dans votre établissement était-il en croissance, stable ou en décroissance?	En croissance	☐
	Stable	☐
	En décroissance	☐

(Référer à la définition « Travailleur rémunéré » au #7)

9. EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS (au cours des 12 derniers mois)

9.1 Au cours des 12 derniers mois, avez-vous embauché des nouveaux travailleurs?	Oui ☐ Passez à la question 9.2 Non ☐ Passez à la question 10.1 Ne le sais pas ☐ Passez à la question 10.1			
9.2 Indiquez le titre de la profession et le nombre de travailleurs que vous avez embauché. Précisez la scolarité, l'expérience ainsi que les compétences et connaissances requises à l'embauche.				
	(1) COMPLÉTER	(2) COMPLÉTER	(3) COMPLÉTER	Exemple
9.2.1 Titre de la profession CNP 4 (si nécessaire, préciser les principales fonctions pour des fins de classification)	()	()	()	Programmeur
9.2.2 Nombre de postes comblés par profession	()	()	()	2
9.2.3 Raison(s) de l'embauche				
Roulement de personnel (précisez le nombre de postes à combler pour cette raison)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐
Remplacement à la suite d'une prise de retraite (précisez le nombre de postes à combler pour cette raison)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	✓
Nouveau poste (précisez le nombre de postes à combler pour cette raison)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐
9.2.4 Scolarité exigée à l'embauche				
Aucun diplôme	☐	☐	☐	☐
Diplôme d'études secondaires (DES)	☐	☐	☐	☐
Diplôme d'études professionnelles au secondaire (DEP)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐ ()
Diplôme d'études collégiales (DEC général ou technique) (précisez la spécialisation)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	✓ (informatique)
Diplôme universitaire (certificat, baccalauréat ou plus) (précisez la spécialisation)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐ ()
9.2.5 Expérience exigée à l'embauche				
Aucune expérience	☐	☐	☐	✓
Moins d'un an	☐	☐	☐	☐
De 1 à 3 ans	☐	☐	☐	☐
Plus de 3 ans				

	(1) COMPLÉTER	(2) COMPLÉTER	(3) COMPLÉTER	Exemple
9.2.6 Compétences et connaissances exigées à l'embauche				
Aucune	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐
Compétences de base (<i>lire, écrire, compter</i>) (<i>précisez</i>)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☒ (réseautique)
Compétences techniques propres à l'exercice de la profession (<i>précisez</i>)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐ (autonomie)
Compétences interpersonnelles et personnelles (<i>précisez</i>)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☒ (anglais)
Connaissances linguistiques (<i>précisez</i>)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☒ (Windows)
Connaissances en informatique et en bureautique (<i>précisez</i>)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐ ()
Connaissances en planification et en gestion (<i>précisez</i>)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐ ()
Autres compétences et connaissances (<i>précisez</i>)				

10. DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT (au cours des 12 derniers mois)				
10.1 Au cours des 12 derniers mois, avez-vous rencontré des difficultés de recrutement dans votre établissement? (Une difficulté de recrutement est observée lorsque, malgré les efforts de recrutement, un poste demeure ou est demeuré vacant pendant plus de 4 mois)	Oui ☐ Passez à la question 10.2			
	Non ☐ Passez à la question 11.1			
	Ne le sais pas ☐ Passez à la question 11.1			
10.2 Indiquez le titre de la profession et les raisons pour lesquelles vous avez rencontré des difficultés de recrutement?				
	(1) COMPLÉTER	(2) COMPLÉTER	(3) COMPLÉTER	Exemple
10.2.1 Titre de la profession (si nécessaire, préciser les principales fonctions pour des fins de classification)	()	()	()	Programmeur
10.2.2 Causes des difficultés de recrutement rencontrées				
Activités saisonnières	☐	☐	☐	☒
Lieu de travail (lieu éloigné ou isolé)	☐	☐	☐	☐
Conditions de travail (s: salaire; mt: milieu de travail; ht: horaire de travail)	s ☐ mt ☐ ht ☐	s ☐ mt ☐ ht ☐	s ☐ mt ☐ ht ☐	s ☐ mt ☐ ht ☐
Manque de candidats qualifiés (formation)	☐	☐	☐	☒
Manque de candidats expérimentés (expérience)	☐	☐	☐	☐
Manque de candidats compétents (qualité du travail exécuté)	☐	☐	☐	☐
Lacunes dans les qualités personnelles	☐	☐	☐	☐
Travail temporaire	☐	☐	☐	☐
Autres (<i>précisez</i>)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐ ()
10.3 Si vos difficultés de recrutement persistent, à quelle(s) conséquence(s) votre établissement pourrait-il faire face dans les 12 prochains mois? (Choix multiple)				
Vous devrez réorganiser le travail				☐
Vous devrez embaucher des candidats moins qualifiés				☐
Vous devrez former vos employés en place				☐
Vous devrez prolonger les heures supplémentaires				☐
Vous devrez faire appel à la sous-traitance				☐
Vous perdrez des contrats				☐
Vous déménagerez une partie ou la totalité de vos activités				☐
Vous fermerez votre établissement et cesserez vos activités				☐
Aucune				☐
Autres (<i>précisez</i>)				

11. EMBAUCHE DE TRAVAILLEURS IMMIGRANTS	
	Oui ☐ Si oui, combien : _____

11.1 Envisagez-vous embaucher de la main-d'œuvre immigrante au cours des prochaines années? <i>(Une personne qui est au pays depuis moins de cinq ans et qui a sa résidence permanente, ce qui implique que le candidat a un certificat de sélection du Québec).</i>	Oui ☐ Si oui, combien : _____
	Non ☐ Passez à la question 12.1
	Ne le sais pas ☐ Passez à la question 12.1

12. INTENTIONS D'EMBAUCHE (au cours des 12 prochains mois)	
12.1 Au cours des 12 prochains mois, embaucherez-vous des nouveaux travailleurs dans votre établissement?	Oui ☐ Passez à la question 12.2
	Non ☐ Passez à la question 13.1
	Ne le sais pas ☐ Passez à la question 13.1
12.2 Indiquez le titre de la profession et le nombre de nouveaux travailleurs que vous prévoyez embaucher au cours des 12 prochains mois.	
Titre de la profession (CNP 4)	Nombre d'intentions d'embauche (par profession)
Total des intentions d'embauche	

13. MISES À PIED (au cours des 12 prochains mois)	
13.1 Au cours des 12 prochains mois, prévoyez-vous effectuer des mises à pied permanentes ou à durée indéterminée dans votre établissement? <i>(Référer à la définition « Travailleur rémunéré » au #7)</i>	Oui ☐ Passez à la question 13.2
	Non ☐ Passez à la question 14.1
	Ne le sais pas ☐ Passez à la question 14.1
13.2 Indiquez le titre de la profession et le nombre de travailleurs rémunérés que vous prévoyez mettre à pied au cours des 12 prochains mois.	
Titre de la profession (CNP 4)	Nombre de mises à pied prévues (par profession)
Total des mises à pied	

14. Intention de formation (au cours des 12 prochains mois)	
14.1 Au cours des 12 prochains mois, prévoyez-vous offrir des activités de formation à vos employés? <i>(Référer à la définition « Travailleur rémunéré » au #7)</i>	Oui ☐ Passez à la question 14.2
	Non ☐ Passez à la question 15.1
	Ne le sais pas ☐ Passez à la question 15.1

14.2 Indiquez quelles formations vous prévoyez offrir à votre personnel et à quel groupe d'employé elles s'adresseront. *(Exemples : PowerPoint pour les secrétaires, lecture de plans pour les soudeurs, etc.)*

	(1) (cochez et précisez)	(2) (cochez et précisez)	(3) (cochez et précisez)	EXEMPLE (cochez et précisez)
1. Profession visée CNP 4 <i>(si nécessaire, préciser les principales fonctions pour des fin de classification)</i>	()	()	()	Programmeur analyste
2. Nombre de personnes visées par la formation	()	()	()	5
3. Nature de la formation ou des formations planifiées				
Compétences de base (précisez)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐ savoir lire
Compétences techniques propres à l'exercice de la profession (précisez)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐ programmation avancée
Compétences interpersonnelles et personnelles (précisez)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐ gestion du stress
Connaissances linguistiques (précisez)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐ anglais
Connaissances en informatique (précisez)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐ Word
Connaissances en planification et en gestion (précisez)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐ anglais
Autres (précisez)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐ ()

15. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES			
15.1 Avez-vous une personne responsable de la gestion des ressources humaines dans votre établissement?	Oui ☐ Non ☐	Si oui, quel pourcentage de sa tâche y consacre-t-elle?	(_____ %)
15.2 Quelles politiques de gestion des ressources humaines avez-vous dans votre établissement?			(Choix multiple)
Programme d'aide aux employés			☐
Politique de recrutement et de sélection			☐
Politique d'accueil et d'entraînement à la tâche			☐
Politique d'évaluation de rendement des employés			☐
Politique des salaires et avantages sociaux			☐
Politique de descriptions des tâches			☐
Politique de plan de formation			☐
Politique de mise à la retraite			☐
Autres (précisez)			☐
Aucune			☐
15.3 Quelles sont les difficultés éprouvées en matière de gestion des ressources humaines dans votre établissement?			(Choix multiple)
Formation			☐
Recrutement, sélection et embauche, congédiement			☐
Roulement et rétention			☐
Motivation, mobilisation et reconnaissance			☐
Coaching, encadrement			☐
Relations et climat de travail			☐
Planification de la relève, gestion prévisionnelle des ressources humaines et succession d'entreprise			☐
Autres (précisez)			☐
15.4 Quelle(s) stratégie(s) d'affaires envisagez-vous pour les 12 prochains mois dans votre établissement?			(Choix multiple)
Restructuration et réorganisation			☐
Croissance			☐
Diversification			☐
Rationalisation et/ou désinvestissement			☐
Autres (précisez)			☐
Aucune			☐
16. DÉPARTS À LA RETRAITE (au cours des 12 prochains mois)			
16.1 Au cours des 12 prochains mois, prévoyez-vous que des travailleurs rémunérés prendront leur retraite dans votre établissement? (Référer à la définition « Travailleur rémunéré » au #7)		Oui ☐ Passez à la question 16.2 Non ☐ Passez à la question 17.1 Ne le sais pas ☐ Passez à la question 17.1	
16.2 Indiquez le titre de la profession et le nombre de travailleurs rémunérés qui partiront à la retraite au cours des 12 prochains mois. (Commencez par les professions pour lesquelles vous prévoyez le plus grand nombre de départs à la retraite)			
Titre de la profession (CNP 4)	Nombre de départs à la retraite prévus (par profession)	Nombre de remplacements prévus (par profession)	Ne le sais pas
			☐
			☐
Total des départs à la retraite			☐
16.3 Quels sont les moyens mis en place pour assurer le remplacement ou la relève des travailleurs rémunérés qui prendront leur retraite dans votre établissement?			
Aucun		☐	
Plan de relève		☐	
Transmission des connaissances des plus vieux vers les jeunes travailleurs rémunérés		☐	
Aménagement de l'organisation du travail (ex. : répartir les tâches autrement)		☐	
Autre (précisez)		☐	
Ne le sais pas		☐	
17. MESURES ET SERVICES D'EMPLOI-QUÉBEC			
17.1 Au cours des 12 derniers mois, avez-vous utilisé les mesures ou les services offerts aux entreprises par Emploi-Québec? (Placement en ligne, formation, coaching de gestion, programme d'apprentissage, etc.)		Oui ☐ Non ☐ Passez à la question 17.2 Ne le sais pas ☐	
17.2 Êtes-vous intéressé à recevoir de l'information sur les mesures et services offerts aux entreprises par Emploi-Québec?		Oui ☐ Non ☐ Ne le sais pas ☐	

Annexe 2 – Description des regroupements sectoriels

Annexe 2 - Description des regroupements sectoriels

Agroalimentaire

111	Cultures agricoles
112	Élevage
114	Pêche, chasse et piégeage
1151	Activités de soutien aux cultures agricoles
1152	Activités de soutien à l'élevage
311	Fabrication d'aliments
312	Fabrication de boissons et de produits du tabac

Forêt, bois et papier

113	Foresterie et exploitation forestière
1153	Activités de soutien à la foresterie
321	Fabrication de produits en bois
322	Fabrication du papier

Mines et première transformation des métaux

211	Extraction de pétrole et de gaz
212	Extraction minière (sauf l'extraction de pétrole et de gaz)
213	Activités de soutien à l'extraction minière et à l'extraction de pétrole et de gaz
331	Première transformation des métaux

Services publics et construction

221	Services publics
23	Construction

Fabrication autres secteurs de fabrication

313	Usines de textiles
314	Usines de produits textiles
315	Fabrication de vêtements
316	Fabrication de produits en cuir et de produits analogues
323	Impression et activités connexes de soutien
324	Fabrication de produits du pétrole et du charbon
325	Fabrication de produits chimiques
326	Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc
327	Fabrication de produits minéraux non métalliques

332	Fabrication de produits métalliques
333	Fabrication de machines
334	Fabrication de produits informatiques et électroniques
335	Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques
336	Fabrication de matériel de transport
337	Fabrication de meubles et de produits connexes
339	Activités diverses de fabrication

Commerce de gros et de détail

411	Grossistes-distributeurs de produits agricoles
412	Grossistes-distributeurs de produits pétroliers
413	Grossistes-distributeurs de produits alimentaires, de boissons et de tabac
414	Grossistes-distributeurs d'articles personnels et ménagers
415	Grossistes-distributeurs de véhicules automobiles et de leurs pièces
416	Grossistes-distributeurs de matériaux et fournitures de construction
417	Grossistes-distributeurs de machines, de matériel et de fournitures
418	Grossistes-distributeurs de produits divers
419	Agents et courtiers du commerce de gros
441	Marchands de véhicules automobiles et de leurs pièces
442	Magasins de meubles et d'accessoires de maisons
443	Magasins d'appareils électroniques et ménagers
444	Marchands de matériaux de construction et de matériel et fournitures de jardinage
445	Magasins d'alimentation
446	Magasins de produits de santé et de soins personnels
447	Stations-services ÉU
448	Magasins de vêtements et d'accessoires vestimentaires
451	Magasins d'articles de sport, d'articles de passe-temps, d'articles de musique et de livres
452	Magasins de fournitures de tout genre
453	Magasins de détail divers
454	Détaillants hors magasins

Transport et entreposage

481	Transport aérien
482	Transport ferroviaire
483	Transport par eau
484	Transport par camion
485	Transport en commun et transport terrestre de voyageurs
486	Transport par pipeline
487	Transport de tourisme et d'agrément
488	Activités de soutien au transport
491	Services postaux

492	Messageries et services de messagers
493	Entreposage

Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles

511	Édition (sauf par Internet)
512	Industrie du film et de l'enregistrement sonore
515	Radiotélévision (sauf par Internet)
516	Édition, radiodiffusion et télédiffusion par Internet
517	Télécommunications
518	Fournisseurs de services Internet, sites portails de recherche et services de traitement de données
519	Autres services d'information
711	Arts d'interprétation, sports-spectacles et activités connexes
712	Établissements du patrimoine
713	Divertissement, loisirs et jeux de hasard et loterie
721	Services d'hébergement
722	Services de restauration et débits de boissons

Finances, assurances et services immobiliers

521	Autorités monétaires – banque centrale
522	Intermédiation financière et activités connexes
523	Valeurs mobilières, contrats de marchandises et autres activités d'investissement financier connexes
524	Sociétés d'assurance et activités connexes
526	Fonds et autres instruments financiers
531	Services immobiliers
532	Services de location et de location à bail
533	Bailleurs de biens incorporels non financiers (sauf les œuvres protégées par le droit d'auteur)

Services professionnels, scientifiques et techniques et gestion de sociétés et services administratifs et gestion des déchets

541	Services professionnels, scientifiques et techniques
551	Gestion de sociétés et d'entreprises
561	Services administratifs et services de soutien
562	Services de gestion des déchets et d'assainissement

Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique

611	Services d'enseignement
621	Services de soins ambulatoires
622	Hôpitaux
623	Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes
624	Assistance sociale
911	Administration publique fédérale
912	Administrations publiques provinciales et territoriales
913	Administrations publiques locales, municipales et régionales
914	Administration publique autochtone
919	Organismes publics internationaux et autres organismes publics extra territoriaux

Autres services

811	Réparation et entretien
812	Services personnels et services de blanchissage
813	Organismes religieux, fondations, groupes de citoyens et organisations professionnelles et similaires
814	Ménages privés

Annexe 3 – Listes des CNP mentionnées

CNP mentionnées quant à l'embauche au cours des douze derniers mois

		Secteur économie sociale	
		%	N
CNP	4214 Éducateurs et aides-éducateurs de la petite enfance	8,8 %	20
	6661 Préposés à l'entretien ménager et nettoyage/travaux légers	4,3 %	10
	6641 Serveurs au comptoir, aide de cuisine et personnel assimilé	4,0 %	9
	5254 animateurs et responsables de programmes de sports et de loisirs	3,7 %	9
	6611 Caissiers	3,4 %	8
	1241 Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)	3,2 %	8
	1114 Autres agents financiers	3,2 %	7
	6471 Aides familiaux, aides de maintien à domicile	2,8 %	6
	4212 Travailleurs des services communautaires et sociaux	2,6 %	6
	6421 Vendeurs et commis-vendeurs - commerce de détail	2,4 %	5
	6242 Cuisiniers	2,0 %	5
	1434 Commis de banque, d'assurance et d'autres services financiers	1,9 %	4
	3413 Aides-infirmiers, aides-soignants et préposés aux bénéficiaires	1,7 %	4
	8612 Manœuvres en aménagement paysager et entretien	1,5 %	4
	5212 Personnel technique des musées et des galeries d'art	1,5 %	4
	5226 Autre personnel de coordination du cinéma, radio et télévision	1,5 %	3
	1221 Agents d'administration	1,5 %	3
	4164 Agents de programmes en politiques sociales	1,5 %	3
	6453 Serveurs d'aliments et de boissons	1,5 %	3
	6622 Commis d'épicerie ou garnisseurs - commerce de détail	1,4 %	3
	5133 Musiciens et chanteurs	1,3 %	3
	4163 Agents de développement économique en marketing	1,1 %	3
	7412 Conducteurs d'autobus et opérateurs de métro et autres	1,1 %	2
	5241 Designers graphiques et illustrateurs	1,1 %	2
	5124 Professionnels des relations publiques et des communications	1,0 %	2
	6483 Soigneurs d'animaux et travailleurs en soins des animaux	1,0 %	2
	1411 Commis de bureau généraux	1,0 %	2
	6651 Gardiens de sécurité et personnel assimilé	1,0 %	2
	4161 Agents de programmes en sciences naturelles et appliquées	1,0 %	2
	5227 Personnel de soutien du cinéma, de la radio télédiffusion	1,0 %	2
	7411 Conducteurs de camions	1,0 %	2
	7342 Tailleurs, couturiers, fourreurs et modistes	1,0 %	2
	6671 Opérateurs et préposés aux sports, aux loisirs et parcs	1,0 %	2
	1414 Réceptionnistes et standardistes	1,0 %	2
	6231 Agents et courtiers d'assurance	1,0 %	2
	6215 Surveillants des services de nettoyage	1,0 %	2
	8616 Manœuvres de l'exploitation forestière	1,0 %	2
	0511 Directeurs de bibliothèque, d'archives, de musée et de galerie d'art	1,0 %	2
	0513 Directeurs de programmes et de services de sports et de loisirs	,9 %	2
	8241 Conducteurs de machines d'abattage	,9 %	2
	7421 Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	,9 %	2

	Secteur économie sociale	
	%	N
8422 Ouvriers en sylviculture et en exploitation forestière	,9 %	2
0122 Directeurs de banque, du crédit et services de placements	,9 %	2
4152 Travailleurs sociaux	,8 %	2
4215 Éducateurs spécialisés	,7 %	2
9225 Surveillants dans la confection de tissus, cuirs et fourrures	,6 %	1
5252 Entraîneurs	,6 %	1
6663 Concierges et concierges d'immeubles	,6 %	1
4142 Enseignants aux niveaux primaire et préscolaire	,6 %	1
3213 Technologues et techniciens en santé animale	,6 %	1
1433 Représentants au service à la clientèle - services financiers	,6 %	1
8255 Entrepreneurs de l'aménagement paysager et de l'entretien	,5 %	1
7271 Charpentiers-menuisiers	,5 %	1
0114 Directeurs d'autres services administratifs	,5 %	1
1451 Commis de bibliothèque	,5 %	1
7612 Autres manoeuvres et aides de soutien de métiers	,5 %	1
3219 Autres technologues des sciences de la santé (sauf dentaires)	,5 %	1
2171 Analystes et consultants en informatique	,5 %	1
2121 Biologistes et autres scientifiques	,5 %	1
1111 Vérificateurs et comptables	,5 %	1
1431 Commis à la comptabilité et personnel assimilé	,5 %	1
5123 Journalistes	,5 %	1
1441 Commis de soutien administratif	,5 %	1
9434 Autres opérateurs de machines dans la transformation du bois	,5 %	1
7241 Électriciens (sauf industriels et réseaux)	,5 %	1
6441 Guides touristiques et guides itinérants	,5 %	1
9616 Manoeuvres des produits du textile	,5 %	1
9442 Tisseurs, tricoteurs et autres opérateurs de machines textiles	,5 %	1
6212 Superviseurs des services alimentaires	,5 %	1
2282 Agents de soutien aux utilisateurs	,5 %	1
0621 Directeurs - commerce de détail	,5 %	1
9619 Autres manoeuvres des services de la transformation et de la fabrication	,5 %	1
1222 Adjointes de direction	,5 %	1
7335 Mécaniciens de petits moteurs et autres équipements	,5 %	1
7311 Mécaniciens de chantier et industriels (sauf textile)	,5 %	1
5243 Ensembliers de théâtre, dessinateurs de mode	,5 %	1
5135 Acteurs et comédiens	,5 %	1
5131 Producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé	,5 %	1
5121 Auteurs, rédacteurs et écrivains	,5 %	1
3152 Infirmiers autorisés	,5 %	1
2224 Techniciens du milieu naturel et de la pêche	,5 %	1
7312 Mécaniciens d'équipement lourd	,4 %	1
6251 Bouchers et coupeurs de viande - commerce de gros/détail	,4 %	1

		Secteur économie sociale	
		%	N
	2223 Technologues et techniciens en sciences forestières	,4 %	1
	1432 Commis à la paye	,4 %	1
	1233 Experts en sinistres et rédacteurs sinistres	,4 %	1
	0651 Directeurs d'autres services	,4 %	1

CNP mentionnées quant aux difficultés de recrutement au cours des douze derniers mois

		Secteur économie sociale	
		%	N
CNP	4214 Éducateurs et aides-éducateurs de la petite enfance	7,8 %	11
	6661 Préposés à l'entretien ménager et nettoyage/travaux légers	7,1 %	10
	4212 Travailleurs des services communautaires et sociaux	5,5 %	8
	1114 Autres agents financiers	5,3 %	8
	5254 animateurs et responsables de programmes de sports et de loisirs	5,2 %	7
	6471 Aides familiaux, aides de maintien à domicile	4,5 %	6
	1434 Commis de banque, d'assurance et d'autres services financiers	3,2 %	4
	5133 Musiciens et chanteurs	3,0 %	4
	6641 Serveurs au comptoir, aide de cuisine et personnel assimilé	2,7 %	4
	8422 Ouvriers en sylviculture et en exploitation forestière	2,5 %	4
	1221 Agents d'administration	2,4 %	3
	6421 Vendeurs et commis-vendeurs - commerce de détail	2,3 %	3
	6242 Cuisiniers	2,0 %	3
	2223 Technologues et techniciens en sciences forestières	1,9 %	3
	0513 Directeurs de programmes et de services de sports et de loisirs	1,7 %	2
	7342 Tailleurs, couturiers, fourreurs et modistes	1,7 %	2
	6671 Opérateurs et préposés aux sports, aux loisirs et parcs	1,6 %	2
	6215 Surveillants des services de nettoyage	1,6 %	2
	1241 Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)	1,6 %	2
	7411 Conducteurs de camions	1,5 %	2
	4152 Travailleurs sociaux	1,2 %	2
	8421 Conducteurs de scies à chaîne et d'engins de débardage	1,1 %	2
	7412 Conducteurs d'autobus et opérateurs de métro et autres	,9 %	1
	5252 Entraîneurs	,9 %	1
	6651 Gardiens de sécurité et personnel assimilé	,9 %	1
	4215 Éducateurs spécialisés	,9 %	1
	8616 Manoeuvres de l'exploitation forestière	,9 %	1
	8612 Manoeuvres en aménagement paysager et entretien	,9 %	1
	6623 Autre personnel élémentaire de la vente	,9 %	1
	6441 Guides touristiques et guides itinérants	,9 %	1
	5243 Ensembliers de théâtre, dessinateurs de mode	,9 %	1
	5241 Designers graphiques et illustrateurs/illustratrices	,9 %	1
	5135 Acteurs et comédiens	,9 %	1
	1121 Spécialistes des ressources humaines	,9 %	1
	0313 Directeurs d'école et administration de programmes d'enseignement	,9 %	1
	7612 Autres manoeuvres et aides de soutien de métiers	,9 %	1
	3413 Aides-infirmiers, aides-soignants et préposés aux bénéficiaires	,9 %	1
	0511 Directeurs de bibliothèque, d'archives, de musée et de galerie d'art	,9 %	1
	5231 Annonceurs et autres communicateurs de la radio et de la télévision	,9 %	1
	6483 Soigneurs d'animaux et travailleurs en soins des animaux	,8 %	1
	1226 Planificateurs de congrès et d'événements	,8 %	1

0314 Directeurs des services sociaux, communautaires et correctionnels	,8 %	1
9434 Autres opérateurs de machines dans la transformation du bois	,8 %	1
5212 Personnel technique des musées et des galeries d'art	,8 %	1
8241 Conducteurs de machines d'abattage	,8 %	1
6212 Superviseurs des services alimentaires	,8 %	1
2282 Agents de soutien aux utilisateurs	,8 %	1
7421 Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	,8 %	1
9619 Autres manoeuvres des services de la transformation et de la fabrication	,8 %	1
6453 Serveurs d'aliments et de boissons	,8 %	1
5124 Professionnels des relations publiques et des communications	,8 %	1
3152 Infirmiers autorisés	,8 %	1
4163 Agents de développement économique en marketing	,8 %	1
1474 Commis aux achats et à l'inventaire	,8 %	1
1414 Réceptionnistes et standardistes	,8 %	1
8211 Surveillants de l'exploitation forestière	,7 %	1
7312 Mécaniciens d'équipement lourd	,7 %	1
7272 Ébénistes	,7 %	1
6622 Commis d'épicerie ou garnisseurs - commerce de détail	,7 %	1
6251 Bouchers et coupeurs de viande - commerce de gros/détail	,7 %	1
2122 Professionnels des sciences forestières	,7 %	1
0122 Directeurs de banque, du crédit et services de placements	,7 %	1

CNP mentionnées quant à l'intention d'embauche au cours des douze prochains mois

		Secteur économie sociale	
		%	N
CNP	4214 Éducateurs et aides-éducateurs de la petite enfance	11,7 %	18
	5254 animateurs et responsables de programmes de sports et de loisirs	6,0 %	9
	1114 Autres agents financiers	4,2 %	7
	6471 Aides familiaux, aides de maintien à domicile	4,1 %	6
	6641 Serveurs au comptoir, aide de cuisine et personnel assimilé	4,0 %	6
	1434 Commis de banque, d'assurance et d'autres services financiers	3,5 %	6
	5133 Musiciens et chanteurs	3,5 %	5
	6242 Cuisiniers	3,3 %	5
	6661 Préposés à l'entretien ménager et nettoyage/travaux légers	3,0 %	5
	6421 Vendeurs et commis-vendeurs - commerce de détail	2,9 %	5
	8422 Ouvriers en sylviculture et en exploitation forestière	2,9 %	5
	1241 Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)	2,7 %	4
	6663 Concierges et concierges d'immeubles	2,3 %	4
	6441 Guides touristiques et guides itinérants	2,2 %	3
	8612 Manœuvres en aménagement paysager et entretien	1,6 %	2
	5241 Designers graphiques et illustrateurs	1,6 %	2
	7342 Tailleurs, couturiers, fourreurs et modistes	1,5 %	2
	1226 Planificateurs de congrès et d'événements	1,5 %	2
	6611 Caissiers	1,4 %	2
	0621 Directeurs - commerce de détail	1,4 %	2
	6453 Serveurs d'aliments et de boissons	1,4 %	2
	4212 Travailleurs des services communautaires et sociaux	1,4 %	2
	5124 Professionnels des relations publiques et des communications	1,4 %	2
	6651 Gardiens de sécurité et personnel assimilé	1,3 %	2
	1121 Spécialistes des ressources humaines	1,1 %	2
	8421 Conducteurs de scies à chaîne et d'engins de débardage	1,0 %	2
	7412 Conducteurs d'autobus et opérateurs de métro et autres	,8 %	1
	6221 Spécialistes des ventes techniques - commerce de gros	,8 %	1
	6671 Opérateurs et préposés aux sports, aux loisirs et parcs	,8 %	1
	5223 Techniciens en graphisme	,8 %	1
	5212 Personnel technique des musées et des galeries d'art	,8 %	1
	1431 Commis à la comptabilité et personnel assimilé	,8 %	1
	1222 Adjointes de direction	,8 %	1
	0114 Directeurs d'autres services administratifs	,8 %	1
	3219 Autres technologues des sciences de la santé (sauf dentaires)	,8 %	1
	2121 Biologistes et autres scientifiques	,8 %	1
	4166 Agents de programmes en politiques de l'enseignement	,8 %	1
	1454 Intervieweurs pour enquêtes et commis aux statistiques	,8 %	1
	0511 Directeurs de bibliothèque, d'archives, de musée et de galerie d'art	,8 %	1
	7452 Manutentionnaires	,8 %	1

		Secteur économie sociale	
		%	N
5231 Annonceurs et autres communicateurs de la radio et de la télévision		,8 %	1
6483 Soigneurs d'animaux et travailleurs en soins des animaux		,8 %	1
4165 Agents de programmes en politiques de la santé		,8 %	1
1411 Commis de bureau généraux		,8 %	1
0314 Directeurs des services sociaux, communautaires et correctionnels		,8 %	1
5226 Autre personnel de coordination du cinéma, radio et télévision		,7 %	1
9442 Tisseurs, tricoteurs et autres opérateurs de machines textiles		,7 %	1
2282 Agents de soutien aux utilisateurs		,7 %	1
7421 Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)		,7 %	1
7411 Conducteurs de camions		,7 %	1
9619 Autres manoeuvres des services de la transformation et de la fabrication		,7 %	1
7335 Mécaniciens de petits moteurs et autres équipements		,7 %	1
6215 Surveillants des services de nettoyage		,7 %	1
3413 Aides-infirmiers, aides-soignants et préposés aux bénéficiaires		,7 %	1
3152 Infirmiers autorisés		,7 %	1
5113 Archivistes		,7 %	1
2224 Techniciens du milieu naturel et de la pêche		,7 %	1
1453 Commis aux services à la clientèle, commis à l'information		,7 %	1
8616 Manœuvres de l'exploitation forestière		,6 %	1
8211 Surveillants de l'exploitation forestière		,6 %	1
7312 Mécaniciens d'équipement lourd		,6 %	1
6231 Agents et courtiers d'assurance		,6 %	1
1414 Réceptionnistes et standardistes		,6 %	1

CNP mentionnées quant à l'intention de mises à pied au cours des douze prochains mois

		Secteur économie sociale	
		%	N
CNP	1241 Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)	7,2 %	5
	5254 animateurs et responsables de programmes de sports et de loisirs	6,9 %	5
	2223 Technologues et techniciens en sciences forestières	4,7 %	3
	5133 Musiciens et chanteurs	4,2 %	3
	4214 Éducateurs et aides-éducateurs de la petite enfance	4,1 %	3
	5124 Professionnels des relations publiques et des communications	3,5 %	2
	6663 Concierges et concierges d'immeubles	3,5 %	2
	8612 Manœuvres en aménagement paysager et entretien	3,4 %	2
	8616 Manœuvres de l'exploitation forestière	3,3 %	2
	6661 Préposés à l'entretien ménager et nettoyage/travaux légers	3,2 %	2
	6641 Serveurs au comptoir, aide de cuisine et personnel assimilé	3,2 %	2
	6611 Caissiers	3,2 %	2
	6242 Cuisiniers	3,2 %	2
	0313 Directeurs d'école et administration de programmes d'enseignement	2,4 %	2
	8211 Surveillants de l'exploitation forestière	2,2 %	2
	4163 Agents de développement économique en marketing	2,2 %	2
	7452 Manutentionnaires	1,9 %	1
	6621 Préposés de stations-service	1,9 %	1
	6671 Opérateurs et préposés aux sports, aux loisirs et parcs	1,8 %	1
	6623 Autre personnel élémentaire de la vente	1,8 %	1
	1226 Planificateurs de congrès et d'événements	1,8 %	1
	4164 Agents de programmes en politiques sociales	1,8 %	1
	1411 Commis de bureau généraux	1,7 %	1
	7241 Électriciens (sauf industriels et réseaux)	1,7 %	1
	6453 Serveurs d'aliments et de boissons	1,7 %	1
	6441 Guides touristiques et guides itinérants	1,7 %	1
	6241 Chefs	1,7 %	1
	5227 Personnel de soutien du cinéma, de la radio télédiffusion	1,7 %	1
	5226 Autre personnel de coordination du cinéma, radio et télévision	1,7 %	1
	6651 Gardiens de sécurité et personnel assimilé	1,6 %	1
	5243 Ensembliers de théâtre, dessinateurs de mode	1,6 %	1
	5135 Acteurs et comédiens	1,6 %	1
	5131 Producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé	1,6 %	1
	3413 Aides-infirmiers, aides-soignants et préposés aux bénéficiaires	1,6 %	1
	3152 Infirmiers autorisés	1,6 %	1
	1111 Vérificateurs et comptables	1,6 %	1
	8422 Ouvriers en sylviculture et en exploitation forestière	1,4 %	1
	8241 Conducteurs de machines d'abattage	1,4 %	1
	7272 Ébénistes	1,4 %	1
	0014 Cadres - santé, enseignement, services communautaires	1,4 %	1

CNP mentionnées quant à la formation au cours des douze prochains mois

		Secteur économie sociale	
		%	N
CNP	4214 Éducateurs et aides-éducateurs de la petite enfance	8,9 %	23
	1241 Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)	6,9 %	18
	1114 Autres agents financiers	5,0 %	13
	4212 Travailleurs des services communautaires et sociaux	4,6 %	12
	6242 Cuisiniers	4,1 %	11
	1221 Agents d'administration	4,0 %	10
	0314 Directeurs des services sociaux, communautaires et correctionnels	3,9 %	10
	6471 Aides familiaux, aides de maintien à domicile	2,5 %	6
	5254 animateurs et responsables de programmes de sports et de loisirs	2,3 %	6
	0122 Directeurs de banque, du crédit et services de placements	2,3 %	6
	1434 Commis de banque, d'assurance et d'autres services financiers	2,2 %	6
	7412 Conducteurs d'autobus et opérateurs de métro et autres	2,2 %	6
	4166 Agents de programmes en politiques de l'enseignement	1,6 %	4
	1431 Commis à la comptabilité et personnel assimilé	1,5 %	4
	1222 Adjoints de direction	1,4 %	4
	6661 Préposés à l'entretien ménager et nettoyage/travaux légers	1,4 %	4
	6611 Caissiers	1,4 %	4
	6211 Superviseurs - commerce de détail	1,1 %	3
	1226 Planificateurs de congrès et d'événements	1,1 %	3
	5124 Professionnels des relations publiques et des communications	1,0 %	3
	0013 Cadres - services financiers, communications et autres	1,0 %	3
	6663 Concierges et concierges d'immeubles	1,0 %	3
	1411 Commis de bureau généraux	1,0 %	3
	5133 Musiciens et chanteurs	1,0 %	3
	8422 Ouvriers en sylviculture et en exploitation forestière	1,0 %	3
	6483 Soigneurs d'animaux et travailleurs en soins des animaux	1,0 %	3
	4163 Agents de développement économique en marketing	1,0 %	2
	5211 Techniciens et assistants dans les bibliothèques et les services d'archives	1,0 %	2
	1121 Spécialistes des ressources humaines	,9 %	2
	6651 Gardiens de sécurité et personnel assimilé	,9 %	2
	4213 Conseillers en emploi	,9 %	2
	1111 Vérificateurs et comptables	,9 %	2
	0112 Directeurs des ressources humaines	,9 %	2
	6231 Agents et courtiers d'assurance	,9 %	2
	1112 Analystes financiers et analystes en placements	,9 %	2
	1441 Commis de soutien administratif	,9 %	2
	2122 Professionnels des sciences forestières	,9 %	2
	0651 Directeurs d'autres services	,9 %	2
	2223 Technologues et techniciens en sciences forestières	,8 %	2
	7411 Conducteurs de camions	,8 %	2

	Secteur économie sociale	
	%	N
6421 Vendeurs et commis-vendeurs - commerce de détail	,8 %	2
1414 Réceptionnistes et standardistes	,7 %	2
3413 Aides-infirmiers, aides-soignants et préposés aux bénéficiaires	,6 %	2
3233 Infirmiers auxiliaires	,6 %	2
9473 Opérateurs de machines à relier et de finition	,5 %	1
5252 Entraîneurs	,5 %	1
1475 Répartiteurs et opérateurs radio	,5 %	1
1215 Superviseurs de commis à la transcription, la distribution et aux horaires	,5 %	1
3213 Technologues et techniciens en santé animale	,5 %	1
1113 Agents en valeurs ou placements et négociant en valeurs	,5 %	1
4215 Éducateurs spécialisés	,5 %	1
4164 Agents de programmes en politiques sociales	,5 %	1
0632 Directeurs de services d'hébergement	,5 %	1
6671 Opérateurs et préposés aux sports, aux loisirs et parcs	,5 %	1
6441 Guides touristiques et guides itinérants	,5 %	1
2281 Opérateurs en information, opérateurs réseau et techniciens Web	,5 %	1
1451 Commis de bibliothèque	,5 %	1
0512 Directeurs - édition, cinéma, radio, télévision et arts de la scène	,5 %	1
0114 Directeurs d'autres services administratifs	,5 %	1
7612 Autres manoeuvres et aides de soutien de métiers	,5 %	1
3219 Autres technologues des sciences de la santé (sauf dentaires)	,5 %	1
2171 Analystes et consultants en informatique	,5 %	1
2121 Biologistes et autres scientifiques	,5 %	1
8612 Manoeuvres en aménagement paysager et entretien	,5 %	1
4161 Agents de programmes en sciences naturelles et appliquées	,5 %	1
1442 Commis des services du personnel	,5 %	1
9213 Surveillants dans la transformation des aliments, boissons et tabac	,5 %	1
0621 Directeurs - commerce de détail	,5 %	1
4152 Travailleurs sociaux	,5 %	1
0111 Directeurs financiers	,5 %	1
6641 Serveurs au comptoir, aide de cuisine et personnel assimilé	,5 %	1
2221 Technologues et techniciens en biologie	,4 %	1
1453 Commis aux services à la clientèle, commis à l'information	,4 %	1
1122 Professionnels des services aux entreprises de gestion	,4 %	1
0511 Directeurs de bibliothèque, d'archives, de musée et de galerie d'art	,4 %	1
7421 Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	,4 %	1
4216 Autres instructeurs	,4 %	1
6623 Autre personnel élémentaire de la vente	,4 %	1
6215 Surveillants des services de nettoyage	,4 %	1
0721 Directeurs de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	,4 %	1
2224 Techniciens du milieu naturel et de la pêche	,4 %	1
8241 Conducteurs de machines d'abattage	,4 %	1

		Secteur économie sociale	
		%	N
	7312 Mécaniciens d'équipement lourd	,4 %	1
	7272 Ébénistes	,4 %	1
	6622 Commis d'épicerie ou garnisseurs - commerce de détail	,4 %	1
	1233 Experts en sinistres et rédacteurs sinistres	,4 %	1

CNP mentionnées quant aux prévisions de prises de retraite au cours des douze prochains mois

		Secteur économie sociale	
		%	N
CNP	4214 Éducateurs et aides-éducateurs de la petite enfance	18,0 %	5
	6471 Aides familiaux, aides de maintien à domicile	8,7 %	2
	6661 Préposés à l'entretien ménager et nettoyage/travaux légers	8,5 %	2
	1441 Commis de soutien administratif	7,7 %	2
	1114 Autres agents financiers	7,7 %	2
	6242 Cuisiniers	6,9 %	2
	3413 Aides-infirmiers, aides-soignants et préposés aux bénéficiaires	6,2 %	2
	8421 Conducteurs de scies à chaîne et d'engins de débardage	5,7 %	2
	1241 Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)	5,0 %	1
	6651 Gardiens de sécurité et personnel assimilé	4,7 %	1
	4164 Agents de programmes en politiques sociales	4,5 %	1
	1434 Commis de banque, d'assurance et d'autres services financiers	4,5 %	1
	7411 Conducteurs de camions	4,2 %	1
	6671 Opérateurs et préposés aux sports, aux loisirs et parcs	4,1 %	1
	0314 Directeurs des services sociaux, communautaires et correctionnels	3,7 %	1